

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4352 du Vendredi 18 Septembre 2026 - 74^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONGO

Pourquoi meurt-on autant?

La question dérange. Elle oblige à regarder en face les insuffisances de notre système de santé, les difficultés sociales, la précarité et toutes ces situations qui rendent la vie de nombreux Congolais particulièrement vulnérable. (P.3)

SICOM 2026

Mutation et avenir des médias congolais



Les professionnels de l'information et de la communication (P.4)

JOURNEE MONDIALE DE LA CREATION

S'approprier la vision du Pape pour la sauvegarde de la création



(P.7)

RD CONGO

Félix Tshisekedi balise le chemin vers le dialogue national



Le président Félix Tshisekedi s'entretenant avec les chefs d'Eglise. (P.7)

TOURNOI DE FOOTBALL ENRICO MATTEI

Quand le sport rapproche les jeunesses du Congo et d'Italie

(P.19)

CANAL+

BIEN + QUE DU SPORT

LE DECODEUR HD
A 1000 FCFA TTC
DES LA FORMULE EVASION
+ PARABOLE ET INSTALLATION OFFERTES

REABONNEZ-VOUS
A VOTRE FORMULE HABITUELLE
30 JOURS OFFERTS**
DE CHAINES BONUS

92 92

EDITORIAL

Que vaut l'école ?

MINISTERE DE LA SECURITE SOCIALE,
DE LA PREVOYANCE SOCIALE
ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

CABINET

N° 001-26- IMSSPSSN/CAB

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (Large diffusion)

Le ministre de la sécurité sociale, de la prévoyance sociale et de la solidarité nationale informe les cabinets d'études, bureaux d'études ou consultants spécialisés du lancement, par la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), organisation régionale, chargée du contrôle et de l'appui technique aux organismes de prévoyance sociale (OPS) qui regroupe dix huit (18) Etats membres, d'un appel d'offres international en vue de la sélection d'un prestataire, personne morale devant réaliser l'audit et fonctionnel de la conférence.

Le présent appel d'offres a pour objet, la sélection des cabinets disposant des compétences techniques, de l'expérience et des références nécessaires pour réaliser cet audit.

Les termes de référence contenant le dossier d'appel d'offres et le cahier des charges peuvent être téléchargés dans la partie documentation du site Internet de la CIRRES (www.lacipres.org) à partir du 07 août 2026

Les offres rédigées conformément au cahier des charges doivent être déposées au plus tard le 21 septembre 2026 à 12 heures GMT à l'adresse suivante:

Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES)
Quartier Atchanté, Cité OUA LOME 2, en face du CHU CAMPUS,
Derrière la pharmacie Univers Santé,
Boîte postale:1BP 1228 LOME1-TOGO.
E-mail: cipres@lacipres.org

Tél: 00228 22 26 17 94/00228 22 26 20 45.

Moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) FCFA ou cent cinquante trois (153) Euros par virement à ECOBANK-TOGO sur le compte référencé ci-après :

> **Intitulé du compte: CIPRES;**

> **code Swift ECOCTGTG.**

> **Numéro de compte: 140036455002;**

> **Clé RIB: 88;**

> **IBAN: TG05501700114003645500288**

La direction générale de la sécurité sociale est chargée de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer une large diffusion du présent appel d'offres par voie d'affichage, de publication sur les supports institutionnels et, le cas échéant, par voie de presse et sur les plateformes numériques officielles.

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à cette direction générale, située au 4^e étage du bâtiment du ministère en charge de la justice.

Fait à Brazzaville, le 31 août 2026

Le Ministre
Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS

Avis d'Appel d'Offres (AAO F-DC 003/MHC/26)

MINISTERE DES HYDROCARBURES

Financement: Budget de l'Etat 2026

Appel d'Offres N°: F-DC 003/MHC/26

Acquisition des équipements techniques pour le suivi et le contrôle de la pollution pétrolière (Acquisition du matériel de contrôle biologique)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics n° 306 du 08 juillet 2026.

2. Le Ministère des Hydrocarbures a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat, volet investissement, exercice 2026, des fonds pour financer le projet «**Acquisition des équipements techniques pour le suivi et le contrôle de la pollution pétrolière** (Acquisition du matériel de contrôle biologique)».

3. Le Ministère des Hydrocarbures sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour procéder à cette fourniture.

4. La passation des Marchés sera conduite par Appel d'offres National ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, du **lundi au vendredi, de 09 heures à 14 heures**, à l'adresse ci-après: Ministère des Hydrocarbures Cabinet, Directions rattachées, immeuble ELONGO, derrière le parlement, **bureau de la Cellule de gestion des marchés publics, 1^{er} étage, bureau de Monsieur Constantin TATY, Directeur des études et de la pla-**

nification Tél: 06 669 23 02 / 04 416 39 93.

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres voir **IC5.1.**

7. Les candidats intéressés peuvent demander et obtenir le dossier d'Appel d'offres complet en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessus, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt-cinq milles (**125.000**) **francs CFA.**

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard, le **02 octobre 2026, à 12 heures précises.**

9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: Salle fleuve Congo du Ministère l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, le **02 octobre 2026 à 13 Heures précises.**

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 24/08/2026

Pour la Personne responsable
des marchés publics
P.O, la directrice de cabinet

Avis d'Appel d'Offres (AAO F-DC 003/MHC/26)

MINISTERE DES HYDROCARBURES

Financement: Budget de l'Etat 2026

Appel d'Offres N°: F-DC 003/MHC/26

Acquisition des équipements techniques pour le suivi et le contrôle de la pollution pétrolière (Acquisition du matériel de contrôle physique)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics n° 306 du 08 juillet 2026.

2. Le Ministère des Hydrocarbures a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat, volet investissement, exercice 2026, des fonds pour financer le projet «**Acquisition des équipements techniques pour le suivi et le contrôle de la pollution pétrolière** (Acquisition du matériel de contrôle physique)».

3. Le Ministère des Hydrocarbures sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour procéder à cette fourniture.

4. La passation des Marchés sera conduite par Appel d'offres National ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, du **lundi au vendredi, de 09 heures à 14 heures**, à l'adresse ci-après: Ministère des Hydrocarbures Cabinet, Directions rattachées, immeuble ELONGO, derrière le parlement, bureau de la Cellule de gestion des marchés publics, 1^{er} étage, **bureau de Monsieur Constantin TATY, Directeur des**

études et de la planification Tél: 06 669 23 02 / 04 416 39 93.

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres voir **IC5.1.**

7. Les candidats intéressés peuvent demander et obtenir le dossier d'Appel d'offres complet en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessus, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt-cinq milles (**125.000**) **francs CFA.**

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard, le **02 octobre 2026, à 12 heures précises.**

9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: Salle fleuve Congo du Ministère l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, le **02 octobre 2026 à 13 Heures précises.**

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 24/08/2026

Pour la Personne responsable
des marchés publics
P.O, la directrice de cabinet

VIE DES PARTIS

L'UPADS scrute l'horizon

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) a tenu le 11 septembre 2026 à son siège de Diata, le premier arrondissement de Brazzaville, une session extraordinaire de son bureau politique. Dirigée par Pascal Tsaty-Mabiala, président du Conseil national du parti, cette rencontre a porté sur les préparatifs des prochaines échéances électorales. Elle a permis aussi au parti de faire entendre sa voix étant devenue inaudible depuis quelque temps.

Pour Pascal Tsaty-Mabiala, cette session constitue également une occasion de scruter l'horizon, en interrogeant le futur proche et en se prononçant sur les problèmes qui affectent le quotidien des Congolais.

Après le deuxième congrès ordinaire de l'UPADS, organisé du 20 au 22 novembre 2025 à Brazzaville, le président du conseil national a indiqué que le parti a poursuivi sa réflexion sur la manière d'ancrer davantage ses actions sur le territoire national.

Rappelant que l'UPADS n'a pas présenté de candidat à l'élection présidentielle du 21 mars 2016, il estime que la direction du parti s'est alors placée dans une position qualifiée de «ni soutien, ni indifférence». D'après lui, cette posture aurait permis de maintenir et de renforcer la stratégie «existentielle» engagée depuis le 7 avril 2016.

Il a par ailleurs souligné que depuis huit mois, l'État éprouve des difficultés à exécuter le budget de l'exercice 2026 révisé. Selon lui, ce budget serait «inexécutable» à cause de plusieurs contraintes qui entravent la gestion optimale des ressources, notamment: l'endettement excessif (la dette publique atteindrait environ 9 564,3 milliards FCFA à la fin du mois de juin 2026), l'érosion fiscale et douanière, la qualité insuffisante de la dépense publique et l'absence de discipline budgétaire, générant des dérapages.

Il estime que ces facteurs installent les prémices d'une crise sociale profonde, dont les indicateurs économiques et budgétaires actuels ne permettent pas d'envisager une sortie rapide. Malgré l'optimisme affiché par les autorités, l'UPADS considère que le pays a besoin d'une croissance plus forte et inclusive pour réduire un taux de pauvreté estimé à 46,8%. Le parti mentionne également que le pays se classe à la 138, place sur 193 selon l'indice de développement humain (classement 2025), que le chômage demeure préoccupant (119,8% en 2024, avec 41% chez les jeunes en quête d'emploi), que l'on observe une émission massive de titres du trésor sur le marché financier régional et que le service de la dette représenterait environ 85% des recettes publiques, comprimant ainsi fortement la trésorerie et réduisant la marge de manœuvre budgétaire.

L'UPADS indique aussi que la grogne sociale ne faiblit pas, avec des risques de grève dans plusieurs secteurs dues au non-paiement des salaires, aux

unique de l'État.

Par ailleurs, le parti affirme que des problèmes de sécurité persistent, touchant à la fois les frontières et la vie humaine, en évoquant notamment les incidents de Makotimpoko. L'UPADS appelle le Gouvernement à prendre toutes les dispositions nécessaires, notam-



Jérémie Lissouba et Pascal Tsaty-Mabiala

arriérés, ainsi qu'aux difficultés touchant les pensions de retraite et le recrutement dans la Fonction publique, notamment pour les catégories de communautaires et finalistes issus des écoles spécialisées ou professionnelles.

Le président national a également évoqué des pénuries d'eau, d'électricité et de carburant. Face à ces difficultés, l'UPADS propose plusieurs mesures: adopter dans l'urgence un plan d'austérité pour ramener les dépenses publiques à un niveau compatible avec les ressources; rétablir la discipline budgétaire en réorganisant les régies financières; réduire de manière drastique les budgets de fonctionnement de toutes les institutions publiques; interdire les paiements en numéraire, afin de développer la bancarisation; établir la liste de tous les créanciers du Congo, en précisant les montants dus à chacun, et soumettre au Parlement un plan réaliste de désendettement; réhabiliter le Trésor public dans son rôle de banque



Les membres du bureau politique

ment en renforçant la sécurité des frontières fluviales entre les deux Congo, afin d'éviter de tels drames.

Dans la perspective de l'organisation, l'année prochaine, des élections législatives et locales, l'UPADS estime nécessaire l'application des recommandations issues de la rencontre tenue du 16 au 18 février 2026. Parmi les mesures jugées immédiates figurent: la révision du cadre légal définissant les critères de

détermination du découpage administratif, la poursuite du découpage administratif et l'application stricte de la loi électorale. Le parti demande aussi la révision des textes instituant le comité technique d'évaluation de la décentralisation, afin d'en assurer la mise en application, ainsi que de garantir des principes comme la transparence, le libre choix par l'électeur de son candidat, et la sincérité des résultats.

Les autres recommandations portent sur l'établissement à temps des listes électorales et la distribution des cartes d'électeur avec rigueur, la mise à disposition obligatoire et en nombre suffisant des fiches de transcription des résultats le jour du vote, l'introduction de la biométrie électorale, le plafonnement du financement des campagnes, le financement des partis politiques et de la démocratie, ainsi que la réduction du taux des différents cautionnements pour chaque élection.

Pascal Tsaty-Mabiala, s'est interrogé sur les conditions d'organisation de ces scrutins: «Dans quelques mois, le Congo rouvrira le cycle électoral en organisant les élections législatives et locales, puis le

renouvellement des conseils municipaux et départementaux. Le Gouvernement n'est jamais pressé lorsqu'il s'agit de bien organiser les élections et met souvent les acteurs devant le fait accompli, en évoquant fréquemment le manque de temps pour appliquer les recommandations issues des différentes concertations».

KAUD

Editorial

Que vaut l'école ?

Plus que quelques jours et nos enfants renoueront avec l'école. Comme toujours dans notre pays, les problèmes vont être les mêmes que ceux de l'an dernier et de l'année d'avant: manque de salles de classe, retard de paiement surtout pour les enseignants vacataires, cherté de la vie, pas de déploiement des enseignants à l'intérieur, absence de salaires pour les parents, etc... Nous en serons réduits aux bricolages de toujours et, donc, aux tricheries de toujours. La tendance n'a pas encore gagné du terrain, mais elle s'annonce ravageuse: il faut payer pour faire admettre son enfant dans un collège, surtout en cachant un bulletin scolaire valide.

Tout se passe comme si l'argent suppléait tout désormais; que la légalité ne veut plus rien dire. Pour faire passer son enfant en classe supérieure, quelques billets de banque suffisent. A la fin de l'année, le papa qui a sorti son chéquier pour financer les études de son fils paresseux sera tout heureux de dire: «mon fils, n'a fait que des moyennes exceptionnelles partout où il est passé»! Ben, voyons! Quelle moyenne exceptionnelle n'atteindrait-on pas dans ce Congo de magouilles! Mais les parents se battent bec et ongles pour «infiltrer» leurs enfants dans tous les programmes du monde où se manifestera un peu de sérieux. C'est un tamis. Le filtre qu'ils n'ont pas pu faire faire par les études.

Je parle de l'école, mais j'aurais tout aussi bien pu parler des différents concours d'entrée aux différents cursus. Y faire accéder son enfant à la liste officielle des candidats relève désormais du parcours du combattant. Les sommes à sortir sont faramineuses. Même dans les écoles privées, il faut aligner des billets de banque, en plus des montants «normaux» fixés pour l'accès aux établissements ou aux différents concours. Tout se passe comme si l'école ne valait plus rien. Un simple moment d'ennui pour des gamins qui ne savent plus même écrire leur nom ou compter jusqu'à 10!

Nous déployons des trésors de persuasion pour rendre chaque enseignant, chaque directeur d'école, les surveillants ou les censeurs et jusqu'à l'agent de nettoyage de l'établissement, perméables à la tentation de l'argent. J'imagine que dans quelques années, nous serons mis en face de personnages affichants des brevets de pilotage, mais ne sachant pas distinguer un hélicoptère d'un avion! Nous devrions nous accoutumer à l'idée de ces médecins qui parlent un français boîteux, sous prétexte qu'ils n'ont pas suivi une filière littéraire: «Je leurs ai dit». Nous aurons des diplômés; pas forcément le savoir qui va avec.

Albert S. MIANZOUKOUTA

BIEN-ETRE

Pourquoi meurt-on autant ?

Il y a des chiffres qui font froid dans le dos. Mais il y a aussi des réalités que l'on finit par banaliser à force de les côtoyer. Au Congo, les annonces de décès sont devenues d'une affligeante banalité. À Brazzaville, le chiffre de quarante corps enterrés par jour est même évoqué. Il traduit néanmoins une inquiétude profonde: celle d'une population qui a le sentiment que la mort gagne du terrain.

La question dérange: Pourquoi meurt-on autant? Elle dérange, parce qu'elle oblige à regarder en face les insuffisances de notre système de santé, les difficultés sociales, la précarité



La morgue municipale de Brazzaville

et toutes ces situations qui rendent la vie de nombreux Congolais particulièrement vulnérable. Tomber malade peut rapidement devenir

un véritable parcours du combattant. Il faut trouver l'argent pour consulter, acheter les médicaments, réaliser les examens et parfois se

déplacer d'un établissement à un autre pour obtenir une prise en charge. Et pendant ce temps, la maladie, elle, n'attend pas.

Dans certains hôpitaux, le manque d'équipements ou de personnel qualifié complique davantage la prise en charge des patients. À cela s'ajoutent les mouvements de grève qui paralysent périodiquement certains services hospitaliers.

Il faut le dire clairement: une grève dans un secteur aussi vital que la santé n'est jamais une affaire anodine. Elle peut avoir des conséquences dramatiques lorsqu'elle prive des malades de soins dont ils ont besoin immédiatement.

Il ne s'agit évidemment pas

de contester le droit des professionnels de santé à revendiquer leurs droits. Ils ont le droit d'exiger de meilleures conditions de travail, des salaires régulièrement payés et des moyens suffisants pour exercer leur métier. Mais l'État a aussi le devoir de garantir la continuité des soins et de trouver des solutions durables aux crises qui frappent le secteur. La pauvreté tue aussi. Il serait pourtant trop facile de faire porter toute la responsabilité aux hôpitaux. Une famille qui n'a pas suffisamment de revenus ne mange pas toujours correctement. Une personne sans emploi peut repousser une consultation faute d'argent. Un parent peut être obligé de choisir entre acheter des médicaments et nourrir ses enfants.

(Suite en page 4)

SICOM 2026

Mutation et avenir des médias congolais

Pendant trois jours, les acteurs du secteur de l'information et des médias au Congo se retrouveront pour réfléchir à l'évolution d'un écosystème en pleine transformation. La première édition du Salon de l'information, de la communication et des médias (SICOM) se tiendra ainsi du 17 au 19 septembre 2026, au Centre international de conférence de Kintélé, à Brazzaville.

Pensé comme un lieu d'échange et de construction collective, le salon doit rassembler professionnels, institutions, formateurs, étudiants, entreprises et acteurs du numérique autour des grandes mutations qui touchent le secteur. De la presse écrite aux médias numériques, en passant par la radio et la télévision, chaque période a contribué à façonner des pratiques,

des outils et des figures emblématiques. Le SICOM entend précisément mettre en lumière cette histoire, non pour s'y limiter, mais pour en tirer des enseignements. La rencontre se place sur le thème: «Témoigner, produire, former et innover: de la presse écrite à l'audiovisuel à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle». À travers ce fil conducteur, le salon vise à croiser les regards sur le passé des



Les professionnels de l'information et de la communication

médias et sur les transformations en cours, marquées par la montée du digital et l'irruption des technologies intelligentes. Pour Gildas Mayela, commissaire général du SICOM, l'organisation de l'événement répond à une urgence: celle d'accompagner les mutations du métier. Selon lui, la transformation numérique, l'essor des nouveaux médias et le développement de l'intelligence artificielle modifient en profondeur les pratiques et les compétences attendues. Face à ces changements, il devient nécessaire que les professionnels se forment, s'adaptent et anticipent, collectivement, les

nouvelles réalités du secteur. C'est dans cet esprit que le programme prévoit, sur trois jours, une diversité d'activités: conférences, tables rondes, masterclasses, ateliers pratiques, expositions, forum des métiers et rencontres professionnelles. L'objectif est de créer des passerelles entre expérience de terrain et apprentissages concrets, afin de renforcer les compétences et de favoriser l'appropriation d'innovations susceptibles d'améliorer la production et la diffusion de l'information. Une attention particulière sera portée aux jeunes générations, directement concernées par un environnement

médiatique où dominent les réseaux sociaux et les outils numériques, tout en s'accompagnant de nouveaux défis. Parmi ceux-ci figurent notamment la désinformation, la protection des données et le respect des droits d'auteur qui deviennent des enjeux centraux pour les médias comme pour leurs publics. Le SICOM 2026 revêt également une dimension symbolique avec la commémoration des 25 ans de la loi 08-2001 relative à la liberté de l'information et de la communication. Les organisateurs voient dans cet anniversaire une opportunité de revisiter l'évolution du

paysage médiatique congolais, d'identifier les acquis et de discuter des défis qui s'imposent désormais aux professionnels. Pour Gildas Mayela, cette édition doit permettre à la fois de faire le point, de valoriser ce qui a été construit et de penser les nouveaux enjeux de la profession.

Dans la continuité de cette démarche, le salon prévoit aussi un hommage à plusieurs figures ayant marqué l'histoire des médias congolais. Des distinctions sont notamment envisagées pour des anciens journalistes et pour des professionnels ayant contribué à la radio, à la télévision et à la presse écrite. Un hommage particulier sera également rendu à Jean-Paul Pigasse, fondateur des Dépêches de Brazzaville et du groupe ADIAC, décédé le 11 juillet en France.

Parmi les temps forts annoncés lors d'une conférence de presse le 8 septembre à Brazzaville, figure la remise d'un prix spécial de la liberté de la presse au Président de la République.

Le SICOM entend s'inscrire dans la durée. Gildas Mayela affirme que l'ambition est de faire du salon un espace professionnel de reconnaissance, de témoignages, d'échanges, de partage d'expériences et d'appropriation des innovations, afin que les médias congolais puissent continuer à évoluer avec méthode, responsabilité et créativité.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Tarifs d'abonnement

Congo	182 Euros
6 mois	Autres pays d'Afrique
Retrait sur place: 15.600	96 Euros
Expédié: 23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place: 31.200	96 Euros
Expédié: 46.800	192 Euros
France, Afrique	Amérique-Asie
Francophone	100 Euros
91 Euros	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

CRS et ses partenaires renforcent la préparation des communautés de la Likouala face aux inondations



Dans la Likouala, les inondations rythment chaque année le quotidien de milliers de personnes. Villages isolés, moyens d'existence perturbés et populations vulnérables rappellent l'urgence d'agir en amont des crises. Pour renforcer la préparation des communautés face à ces risques récurrents, Catholic Relief Services (CRS), en partenariat avec Caritas Impfondo et le Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire (MASAH), met en œuvre un projet pilote de préparation aux urgences et de réponse précoce aux inondations. Entre août et septembre 2026, plusieurs étapes structurantes ont marqué le démarrage de cette initiative dans le département de la Likouala.

Conçu pour renforcer la résilience des communautés face aux catastrophes récurrentes, le projet repose sur une conviction simple: les premières réponses aux crises se construisent au sein même des communautés. C'est dans cette perspective que CRS a réuni à Brazzaville, du 25 au 27 août 2026, des représentants de ses équipes et de Caritas Impfondo autour d'un atelier consacré à la Gestion communautaire des risques de catastrophes. Durant trois jours, les participants ont approfondi les méthodes permettant d'identifier les risques, d'analyser les vulnérabilités locales et de mobiliser les ressources existantes pour mieux anticiper les crises. À travers des exercices pratiques, notamment de cartographie et de simulation, les participants ont harmonisé les approches qui seront déployées sur le terrain, afin d'accompagner les communautés dans l'élaboration de leurs propres

mécanismes de préparation et d'alerte. Ces exercices ont en outre renforcé les capacités des futurs facilitateurs en matière de dialogue, d'écoute et de mobilisation communautaire. Cette dynamique a été consolidée quelques semaines plus tard par un atelier consacré au système de Suivi, d'Évaluation, de Redevabilité et d'Apprentissage du projet en vue de mettre en place les principaux outils de pilotage et de suivi des activités. Organisée du 7 au 9 septembre, cette rencontre a permis aux équipes de définir les indicateurs de performance, les mécanismes de retour d'information des communautés ainsi que les outils de collecte de données destinés à mesurer les progrès accomplis tout au long de la mise en œuvre. Au-delà des aspects techniques, ces travaux traduisent une même ambition: garantir que les décisions prises et les actions engagées reposent sur des données fiables, tout en maintenant un dialogue permanent avec les populations concernées et les autorités locales.

Fortes de ces premières avancées, les équipes du projet poursuivent désormais le travail au plus près des communautés. Une mission de terrain est actuellement menée dans la Likouala, afin de présenter l'initiative aux autorités locales, confirmer les villages d'intervention et engager les premiers échanges avec les populations concernées. Cette étape préparatoire permettra également d'affiner la compréhension des réalités locales et de poser les bases des futures activités communautaires. À travers ce projet, Catholic Relief Services, Caritas Impfondo et leurs partenaires font le choix d'une approche fondée sur l'anticipation, la coordination et l'appropriation locale. Les bases posées aujourd'hui ouvriront la voie aux prochaines étapes de mise en œuvre, avec l'ambition de renforcer durablement la capacité des acteurs locaux à faire face aux situations d'urgence.

L'équipe de rédaction de CRS.



Photo de l'équipe projet de CRS ainsi que de la Caritas Impfondo lors de l'ouverture de l'atelier de CLDRM dans la salle de réunion de CRS



Photos de famille de l'équipe projet de CRS ainsi que de la Caritas Impfondo à la clôture du 2e atelier intitulé Atelier SMILER+ (Socialize, Monitor, Inform, Learn, Evaluate, Report / Socialiser, Suivre, Informer, Apprendre, Évaluer, Rapporter.)

EXAMENS D'ETAT ET CONCOURS 2026

La Sécurité civile fait le bilan de la couverture sanitaire

Le commandant en second, commandant de la mobilisation et des opérations de secours de la Sécurité civile, le colonel Itoua Yoyo Ambianzi Yoga a présenté le 11 septembre à Brazzaville, le bilan de la prise en charge de la couverture sanitaire déployée par la Sécurité civile lors du déroulement des examens d'Etat et concours, sessions 2026 est de 22452 interventions. C'était sous la direction du général de police de 1ère classe Albert Ngoto, commandant de la Sécurité civile.

D'après le colonel Itoua Yoyo, la Sécurité civile a considérablement élargi son dispositif sanitaire: 66 localités pourvues, réparties dans 14 départements sur les 15 que compte le pays; ayant donc bénéficié d'une couverture médicale lors des épreuves. Le dispositif n'a pas concerné uniquement les zones disposant de structures de Sécurité civile. Il a été étendu aux localités où cette institution n'est pas implantée. «Sur les 66 localités couvertes, 12 disposent d'un service de sécurité civile, contre 54 localités dépourvues de structures de sécurité civile. Une extension qui traduit la volonté de l'institution de rapprocher les secours des populations et, particulièrement, des candidats aux différents examens et concours».

«Pour l'enseignement général, 16619 prises en charge ont été enregistrées, dont 37 évacuations sanitaires. Brazzaville arrive en tête avec 6188 cas, devant la Likouala 1997 et Pointe-Noire-Kouilou 1925. Quant à l'enseignement technique et professionnel, il a été recensé 5833 prises en charge dont dix évacuations sanitaires. Ici, Brazzaville concentre également le plus grand nombre de cas 1933, suivi de la Sangha 821 et de la Cuvette 651. Au total, les sessions 2026 ont enregistré 22452 prises en charge dont 47 évacuations

sanitaires. Brazzaville Elle demeure le département le plus sollicité avec 8121 cas, devant la Likouala 2400, Pointe-Kouilou 2248 et la Sangha 1858», a-t-il souligné.

Le profil pathologique est dominé par six symptômes sur



Le général Albert Ngoto et le représentant du ministère des enseignements



Le Commandement, cadres et agents de la Sécurité civile

les 17 pathologies recensées. Ces départements concentrent à eux seuls 1667 cas, soit près de trois quarts: 76,68% de l'ensemble des interventions sanitaires. Les céphalées, avec 7161 cas (31,90%) constituent de loin le principal motif de prise en charge. Elles sont suivies des douleurs abdominales 3274 (14,58%) et de la dysménorrhée 2133 (9,50%). Le syndrome grippal, la diarrhée et la fièvre complètent ce tableau des affections les plus diagnostiquées. L'analyse de l'évolution des prises en

charge depuis 2018, année du lancement de cette mission, met en évidence une progression particulièrement significative de l'activité. De 2601 prises en charge en 2018, le volume est passé à 22452 en 2026, soit une hausse de plus de 8,6%. En neuf ans, le nombre de personnes assistées, régulièrement croissant, a ainsi été multiplié par plus de huit. Cette évolution traduit l'élargissement progressif du dispositif de couverture sanitaire et l'augmentation constante des besoins en matière de prise en

charge.

Le colonel Itoua Yoyo a fait savoir que: «la couverture des examens d'Etat et concours a atteint au fil des années, une dimension qui exige une mobilisation humaine, matérielle et logistique considérable. Sa réalisation a reposé largement sur l'adhésion et l'accompagnement personnel conséquent des ministres en charge des enseignements général et technique, auxquels le Commandement de la Sécurité civile tient à exprimer une nouvelle fois sa reconnaissance. Les données issues de ce bilan constituent désormais une base de travail commune. Le défi est donc tracé, afin de consolider l'existant, combler les insuffisances et poursuivre l'extension progressive de la couverture sanitaire, afin de mieux répondre aux exigences des prochaines échéances et de garantir une prise en charge toujours plus large et efficace sur l'ensemble des zones concernées».

A.-P. M.

(Suite de la page 3)

Un retraité qui attend sa pension peut être incapable de financer des soins pourtant indispensables.

La précarité n'est pas seulement une difficulté économique. Elle peut devenir une question de vie ou de mort. L'alimentation constitue un autre sujet de préoccupation. Lorsqu'une population est contrainte de privilégier les aliments les moins chers au détriment d'une alimentation équilibrée, les conséquences sanitaires peuvent apparaître progressivement. Et puis il y a ce mal invisible dont on parle encore trop peu: le stress.

Une société qui s'étouffe

Le Congolais vit avec de nombreuses inquiétudes: trouver un emploi, payer le loyer, nourrir la famille, scolariser les enfants, accéder aux soins, faire face aux dépenses quotidiennes et parfois attendre pendant des mois une rémunération ou

une pension.

À force d'accumuler les difficultés, l'organisme finit par payer le prix. L'anxiété permanente, le stress chronique, la fatigue psychologique et le sentiment d'abandon peuvent profondément affecter la santé. Une société qui plonge une partie de sa population dans l'incertitude permanente ne peut prétendre construire durablement le bien-être collectif.

Le silence devient préoccupant

Ce qui interpelle surtout, c'est le silence qui entoure cette situation. La mort devrait être une question publique lorsqu'elle devient un phénomène qui touche massivement les familles. La société civile, les professionnels de santé, les chercheurs et les médias ont également leur rôle à jouer. Car une société qui ne compte pas ses morts, qui ne cherche pas à comprendre pourquoi ils meurent et qui ne tire aucune

conséquence de ces décès prend le risque de transformer une crise sanitaire en fatalité.

On ne peut pas parler de développement tout en laissant les populations confrontées à des difficultés élémentaires à se soigner. On ne peut pas demander aux citoyens de croire en l'avenir lorsque la maladie, la pauvreté et l'anxiété font partie de leur quotidien.

La santé ne doit pas être considérée comme une faveur accordée à la population. C'est un droit fondamental et une responsabilité majeure de l'État.

Il faut donc sortir des discours et entrer dans l'action: renforcer les hôpitaux, garantir la disponibilité des médicaments essentiels, améliorer les conditions de

travail du personnel médical, assurer la continuité des soins, renforcer la prévention et lutter contre les facteurs sociaux qui aggravent la mortalité.

Car derrière chaque chiffre se trouve une vie. Derrière chaque corps se trouve une famille. Derrière chaque accueil se trouve une histoire, des enfants, des parents, des proches et des rêves brutalement interrompus. Une nation ne se mesure pas seulement à ses routes, à ses bâtiments ou à ses grands projets. Elle se mesure aussi à sa capacité à protéger la vie de ses citoyens. Le silence ne sauve personne. L'inaction encore moins.

KAUD

A VENDRE

QUARTIER: MAYANGA
PARCELLE AVEC MAISON

3 chambres - Salon - Cuisine - Eau - Electricité
Tél: 05 392 98 96

COUP D'Oeil EN BIAIS

Un lycée à Komono dans la Lékoumou

Komono est une ville, dans le département de la Lékoumou, au sud-ouest du Congo. Désormais, les élèves auront leur lycée sur place. C'est une excellente nouvelle pour les populations. Ce lycée ouvrira officiellement ses portes dès la rentrée scolaire 2026-2027, prévue le 1er octobre 2026. L'information est contenue dans une note d'information signée par le directeur départemental, Édouard Nsika. Cette initiative évitera désormais aux élèves de la localité d'avoir à effectuer de longs voyages pour poursuivre leurs études secondaires. Donc, «moins de kilomètres, moins de fatigue» et, espère notre confrère Les Echos du Congo-Brazzaville, «moins d'excuses pour arriver en retard»!

Le filoutage, fils du dénuement

Avec la pauvreté qui sévit dans la société et le dénuement qui va avec, de nombreuses personnes excellent dans le filoutage comme mode de vie. Malgré les va-et-vient de la DGSP, en mission de traque des comportements anormaux dans les quartiers de Brazzaville, certains jeunes s'ingénient jour après jour dans le filoutage. Pour preuve, pas plus tard que le samedi 12 septembre, vers 16h30, un jeune de Mayanga qui a l'habitude d'aider une famille dans le transport de l'eau au forage du quartier, s'est présenté auprès du chef de famille pour lui annoncer le démarrage d'un groupe électrogène dans le quartier. Sans hésiter l'homme charge sept de ses bidons dans une brouette, puis lui remet la somme de 2000 francs CFA comme frais d'achat et de transport. Mais depuis qu'il est parti avec la brouette, les bidons et l'argent, ce jeune n'est plus revenu. Depuis samedi, le propriétaire attend. Brouette: 30.000 francs; sept bidons: 7000 francs et les 2000 francs, la manne de cet hameçonnage est de 39.000 francs. Ah !... pauvreté quand tu nous enserres !

Qui a clôturé une partie du lycée Chaminade?

Les gens qui se rendent au lycée Chaminade, à Brazzaville, découvrent avec étonnement qu'une partie de l'enceinte de cet établissement d'enseignement général est désormais entourée d'un mur en tôle, partant du terrain de football jusqu'au mur mitoyen avec l'hôtel Olympic Palace. On se perd en conjectures sur cette initiative, donnant l'impression que cette partie a été vendue. Il faut éclairer l'opinion.

Ras-le-bol des étudiants de l'ENS à Brazzaville

Il y a environ deux semaines, les étudiants du Campus de l'ENS exprimaient leur ras-le-bol, parce que plongés dans le noir pendant un peu plus de trois semaines. Ils ont brûlé des pneus et barricadé l'avenue Thomas Mankoundia (la route goudronnée qui va du rond-point du Rectorat de l'Université Marien Ngouabi à Diata, en passant par le Stade Président Alphonse Massamba-Débat). Grâce à leur mouvement d'humeur, l'électricité a été précipitamment rétablie par les agents de la société Energie électrique du Congo (E²C), même si la ministre de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel Adouki, a dû les sermonner.

Précocité pluviale: crainte d'inondations et apparition de champignons

À Brazzaville, les 7 et 8 Septembre 2026 ont marqué l'arrivée de la première pluie dans certains quartiers. Alors que la grande saison des pluies n'est attendue qu'en octobre, les premières averses se sont pourtant abattues. Un dérèglement climatique qui surprend la population et fait craindre des inondations précoces. A Moungali et Ouenzé, deux arrondissements populeux de la capitale, des caniveaux débordent déjà, car n'ayant pas encore été curés. Pour exemple, les habitants de la rue Moussana dont les maisons se trouvent en bordure de la Maduku-Tsékélé, ce n'est pas une situation facile à vivre, car certaines de leurs toilettes sont connectées au ruisseau Maduku. Pour d'autres, celles notamment qui vendent à même le sol au marché de Moukondo (les «Minjala-ngoto», comme on les appelle) sont très heureuses, parce qu'avec l'arrivée de cette pluie, elles ont eu une nouvelle denrée à vendre: les champignons d'octobre et très bientôt les chenilles vertes. Si les premières averses ont causé ce genre de dégâts, qu'en sera-t-il alors lorsque les grandes pluies s'abattront sur la capitale ? Aux pouvoirs publics donc d'en tirer les conséquences et d'être prévoyants.

Le CHU-B toujours au ralenti

Les syndicats n'ont pas levé le mot d'ordre de grève générale et illimitée. Les travailleurs auraient exigé le paiement d'un deuxième mois. La paralysie du CHU-B et des autres hôpitaux généraux concernés par le mouvement de grève se prolonge. Aucune réaction publique n'a suivi alors que le gouvernement s'attendait à la reprise du travail. Des voix s'élèvent pour réclamer une urgence nationale pour la santé. Pourquoi pas un cabinet de crise !



COMMUNIQUE DE PRESSE

En application du Règlement n°04/19/CEMAC/UMAC/CM relatif au Taux Effectif Global (TEG), à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens pratiqués par les établissements de crédit au cours du deuxième trimestre 2026, et les seuils d'usure applicables pour le deuxième semestre 2026 se présentent comme suit

	TEG moyens nationaux	Seuils d'usure applicable au deuxième semestre 2026
Particuliers		
Crédits à la consommation, autre que découvert	19,41%	25,88%
Découverts	24,01%	32,01%
Crédits à moyen terme	14,77%	19,70%
Crédits à long terme	13,24%	17,65%
Crédits immobilier	9,24%	12,32%
Cautions		
Effets commerciaux		
Affacturage		
Petites et Moyennes Entreprises		
Crédits à la trésorerie, autre que découvert	17,72%	23,63%
Découverts	11,07%	14,76%
Crédits à moyen terme	13,37%	17,83%
Crédits à long terme	13,45%	17,93%
Cautions	3,24%	4,31%
Effets commerciaux	8,44%	11,26%
Affacturage	2,02%	2,69%
Grandes Entreprises		
Crédits à la trésorerie, autre que découvert	8,04%	10,72%
Découverts	7,55%	10,07%
Crédits à moyen terme	10,86%	14,48%
Crédits à long terme		
Cautions	1,30%	1,74%
Effets commerciaux		
Affacturage	2,02%	2,69%
Autres personnes morales		
Crédits à la trésorerie, autre que découvert		
Découverts		
Crédits à moyen terme		
Crédits à long terme		
Cautions	1,81%	2,41%
Effets commerciaux		
Affacturage		
Administrations publiques et collectivités locales		
Crédits à la trésorerie, autre que découvert		
Découverts	9,67%	12,90%
Crédits à moyen terme	10,78%	14,38%
Crédits à long terme		
Cautions	1,21%	1,61%
Effets commerciaux		
Affacturage	2,02%	2,69%

Ces taux seront valables à compter de la date de signature du présent communiqué de presse.



Fait à Brazzaville, le 08 SEP. 2026
Le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
Président du Comité National Economique et Financier

Christian YOKA

SOMMET INTERNATIONAL DE L'ESPACE

Un dialogue direct pour la structuration de l'économie spatiale

Le premier sommet international sur l'espace qui s'est tenu à Paris en France les 9 et 10 septembre 2026, s'est achevé sur l'adoption de trois déclarations d'envergure internationale. Organisé à l'initiative de la France pour instaurer un multilatéralisme fort aux géants américains et chinois, l'évènement qui a rassemblé plus de 120 délégations étrangères, des chefs d'Etat, dont le Congolais Denis Sassou-Nguesso, des scientifiques, des astronautes, des parlementaires, des militaires et près de 1100 entreprises du secteur spatial, a mis en avant la régulation et l'autonomie stratégique du secteur.

Les conclusions et annonces majeures de cette rencontre se résument à trois grands piliers politiques et industriels. Le sommet avait pour objectif de permettre un dialogue direct et faire converger des agendas aujourd'hui trop souvent traités séparément, de l'usage croissant des orbites basses à l'exploration lunaire, en passant par la structuration



A Paris, les dirigeants de la planète ont réfléchi sur la gestion spatiale

de l'économie spatiale. Il a abouti à l'adoption de trois textes fondamentaux visant à mieux réguler l'espace face à la congestion orbitale opérationnelle. Les participants ont réaffirmé le rôle central de l'ONU; ils ont appelé à l'organisation d'une feuille de route sur la coordination du trafic spatial, ouvrant la voie à un partage de données entre les différents opérateurs en orbite. Le programme européen d'observation de la Terre a été proclamé comme un bien commun mondial. Les parties s'engagent à assurer sa continuité, à maintenir l'ouverture

de ses données et à protéger ses fréquences. Une déclaration affirme les principes de libre accessibilité, d'intégrité et d'ouverture des données de recherche spatiale. Les délégués d'Afrique se sont déplacés en nombre avec la ferme intention de ne plus être distancés dans cette course technologique. Ils ont insisté sur le fait que le spatial est devenu indispensable pour des applications terrestres concrètes: l'agriculture, la gestion de l'environnement, les télécommunications et la défense. Le sommet a facilité le réseautage com-

mercial. Sur les investissements massifs, une annonce de cinq milliards d'euros a été faite dès l'ouverture, incluant des accords entre Amazon et ArianeGroup.

Ce sommet a également mis en lumière la place des pays émergents et d'Afrique. L'accent a été mis sur le besoin pour le continent de ne pas rester simple consommatrice de technologies spatiales étrangères, mais de développer son autonomie stratégique, via l'Agence spatiale africaine pour utiliser les données satellites au profit de l'agriculture, de la gestion du climat et de la sécurité territoriale.

Pour le président Denis Sassou-Nguesso, «l'espace n'est plus un horizon lointain pour l'Afrique et le Congo. Il est devenu une plateforme essentielle de notre développement, de notre sécurité et de notre souveraineté».

Le président français Emmanuel Macron a appelé «à une gouvernance partagée de l'espace, avec une régulation à la hauteur des enjeux, et à une Europe qui devienne l'un des tout-premiers acteurs mondiaux dans ce secteur».

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

Félix Tshisekedi balise le chemin vers le dialogue national

Le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a signé dimanche 13 septembre 2026 une ordonnance portant création du Comité d'organisation du dialogue national. Cet organe est chargé de poser les premiers jalons d'un processus appelé à réunir les différentes composantes de la classe politique et de la société congolaise. Mais l'initiative suscite déjà les réserves de l'opposition, qui conteste notamment le contrôle exercé par la présidence sur le processus.

L'ordonnance ne convoque pas encore le dialogue national. Elle institue plutôt un comité chargé d'en préparer les conditions. Celui-ci devra notamment définir les principaux paramètres et évaluer les besoins financiers, techniques, logistiques et sécuritaires nécessaires à la tenue du dialogue. Le comité devra également formuler des propositions au chef de l'Etat en vue de la mise en place d'une commission préparatoire. C'est encore une phase préliminaire. Si Félix Tshisekedi ne présidera pas directement les réunions du comité, l'ordonnance lui confère un rôle central dans son fonctionnement. Le président doit notamment nommer le coordonnateur, son adjoint ainsi que les membres de la structure. Il dispose également du pouvoir de mettre fin à leurs fonctions et désignera les onze experts appelés à composer son secrétariat technique.



Le président Félix Tshisekedi s'entretenant avec les chefs d'Eglise

Le comité recevra, par ailleurs, ses orientations du directeur de cabinet du président de la République. Il devra lui rendre compte de ses travaux à travers des notes d'étape, des briefings ou des rapports. La communication publique relative aux travaux de la structure relèvera également des orientations du chef de l'Etat. La création du comité a cependant suscité des réactions au sein de l'opposition. Celle-ci reproche au pouvoir de vouloir contrôler un processus auquel il est lui-même partie prenante. Dans le camp de l'ancien président Joseph Kabila, l'ordonnance est ainsi perçue comme la confirmation du manque de volonté du chef de l'Etat d'organiser un véritable dialogue en faveur de la paix. Ferdinand Kambere, secrétaire permanent adjoint du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), a qualifié la signature du texte de «non-événement».



L'opposition de la RD Congo proteste contre les conditions préparatoire du dialogue

Même rejet du côté de la coalition C64 et d'Ensemble pour la République, le parti de Moïse Katumbi. Pour Dieudonné Bolengege, secrétaire général de cette formation, l'ordonnance constitue un «pétard mouillé». Il estime que les raisons ayant conduit son camp à appeler à la mobilisation contre tout change-

ment de Constitution demeurent intactes. La manifestation du mardi 15 septembre a été maintenue. Elle a été encadrée par les forces de l'ordre.

La coalition Lamuka, proche de Martin Fayulu, affiche également son scepticisme. Son porte-parole, Prince Epenge, accuse le pouvoir de chercher à démobiliser la population grâce à cette initiative. Il réclame un dialogue «véritablement inclusif», susceptible, selon lui, de contribuer à mettre fin à la guerre et à créer les conditions nécessaires à la tenue des élections en 2028.

Une position plus nuancée est exprimée par Paul Nsapu, président de la Commission congo-

laise des droits de l'homme. Pour lui, la question de l'organisation du dialogue relève d'abord du champ politique. Il appelle surtout les différents acteurs à privilégier des négociations pacifiques, sans violence ni incitation à la violence.

Gaule D'AMBERT

JOURNEE MONDIALE DE LA CREATION

S'approprier la vision du Pape pour la sauvegarde de la création

L'Eglise a célébré mardi 1^{er} septembre 2026 la 11^{ème} Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création. A cette occasion, le Pape Léon XIV a présidé la messe depuis le Borgo Laudato Si', dans les jardins de Castel Gandolfo, résidence d'été des Papes. Quelques jours auparavant, le Souverain pontife avait publié un message lié à cette journée pour la sauvegarde de la maison commune. A Brazzaville, cet élan a été suivi à travers la messe présidée le même jour par l'abbé Stève Gaston Bobongaud, secrétaire général de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC).



L'Eglise appelle à la sauvegarde de la terre, notre maison commune

Lors de cette messe en la chapelle de l'ACERAC à laquelle ont concélébré entre autres l'abbé Albert Kimbembé et le père Yannick Essengue (jésuite), respectivement président de la Commission environnement de l'archidiocèse de Brazzaville et membre du Centre Arrupe pour l'écologie intégrale, il a été question de prôner sans cesse le respect de l'écologie au Congo, à l'instar de la devise de ce centre lancé et tenu par les pères de la Compagnie de Jésus: «Là où la création respire, l'homme veille». Au cours de cette messe, l'abbé Kimbembé a prêché, tandis que le père Essengue a lu le message du Saint-Père à l'occasion de la Journée de la création.

Dans son homélie (Sg 13,1-9; Jn 1,1-4), l'abbé Albert Kimbembé a proposé une méditation poignante bâtie en trois points: contempler, chérir et sauvegarder la création. Selon lui, contempler la création «c'est retrouver l'émerveillement. C'est regarder l'eau, la terre, l'arbre, la forêt, l'animal, le ciel, non pas seulement comme des choses utiles, mais comme des œuvres qui témoignent de la générosité de Dieu». Avant d'enchaîner que chérir la création «signifie passer d'une logique de possession à une logique de responsabilité. Mais cette logique n'est possible que si nous faisons de cette création: «le bien et le bon» (mon bien, notre bien). La terre est à Dieu, mais elle nous est confiée. L'eau est un don, mais elle doit être protégée. La forêt est une richesse, mais elle doit être préservée. La ville est notre espace de vie, mais nous avons le devoir de la maintenir propre et habitable».

Sur la troisième attitude, l'abbé Kimbembé a souligné que «notre foi ne peut pas s'arrêter à la contemplation et aux sentiments. Elle doit devenir engagement. Il faut sauvegarder». «La terre, dit-il, a besoin de repos, de renouvellement et de respect». Il a affirmé que «la création gémit aujourd'hui dans nos forêts détruites, dans nos rivières polluées, dans nos terres épuisées, dans nos quartiers insalubres, dans nos rues transformées en dépotoirs. Mais elle gémit aussi à travers les populations qui souffrent parce que leur environnement ne leur permet plus de vivre dignement».

Au Vatican, le successeur de Pierre quant à lui, a dans son homélie, invité à cultiver la contemplation, premier pas vers «une authentique conversion écologique, où les effets de la rencontre avec Jésus-Christ se manifestent clairement dans notre rapport au monde qui nous entoure». En effet, dans son message publié le 15 août 2026, en la fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, Léon XIV déclare: «De plus, l'interaction entre les conflits armés et la dégradation de l'environnement crée souvent un cercle vicieux qui détruit les écosystèmes, contamine des ressources essentielles telles que l'air et l'eau, et sape la sécurité alimentaire. Cela favorise la pauvreté, les inégalités et de nouvelles tensions sociales susceptibles de contribuer à l'émergence de nouveaux conflits». La guerre estime le Pape, «révèle un échec plus profond à vivre à l'image et à la ressemblance de Dieu, à respecter la vie et à prendre soin de la terre qui nous a été confiée».

Aristide Ghislain NGOUMA

NECROLOGIE

Les familles Matoya, Kitombo, Massamba, Ndalla, Nzouloufoua, Milongo, Kodja ont la douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, sœur, mère, grand-mère et arrière-grand-mère, Honorine KATOUBAKO, veuve NDALLA, membre de l'archiconfrérie Notre-Dame du suffrage de la paroisse Saint Paul de Madibou, survenu le 26 août 2026 à Brazzaville. La veillée se tient à Madibou sur l'avenue des pylônes (référence premier pylône), derrière le bar Le Poteau.

Les obsèques se dérouleront le samedi 19 septembre 2026 selon le programme ci-après:
9h: Levée de corps au funérarium du CHU de Brazzaville
10h30: Exposition de la dépouille suivie du recueillement



à la paroisse Saint Paul de Madibou

12h: Messe de requiem
14h: Départ pour le cimetière
16h: Retour au lieu de la veillée
17h45: Fin de la cérémonie



COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boite Postale: 126
BRAZZAVILLE

COMMUNIQUE DE PRESSE

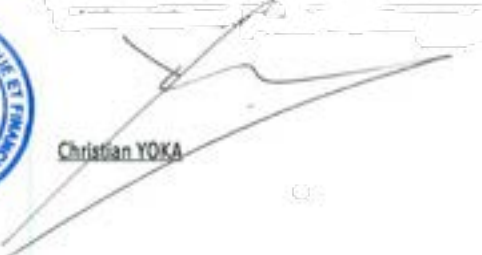
En application du Règlement n°04/19/CEMAC/UMAC/CM relatif au Taux Effectif Global (TEG), à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens pratiqués par les établissements de microfinance (EMF) de première catégorie au cours du deuxième trimestre 2026 et les seuils d'usure applicables pour le deuxième semestre 2026 se présentent comme suit:

	TEG moyen nationaux	Seuils d'usure applicable au Deuxième semestre 2026
Particuliers		
Crédits à la consommation, autre que découvert	21,29%	28,39%
Découverts		
Crédits à moyen terme	20,64%	27,52%
Crédits à long terme	20,58%	27,44%
Crédits immobilier	10,72%	14,29%
Cautions		
Effets commerciaux		
Affacturage		
Petites et Moyennes Entreprises		
Crédits à la trésorerie, autre que découvert	19,14%	25,52%
Découverts		
Crédits à moyen terme		
Crédits à long terme		
Cautions		
Effets commerciaux		
Affacturage		
Grandes Entreprises		
Crédits à la trésorerie, autre que découvert		
Découverts		
Crédits à moyen terme		
Crédits à long terme		
Cautions		
Effets commerciaux		
Affacturage		
Autres personnes morales		
Crédits à la trésorerie, autre que découvert		
Découverts		
Crédits à moyen terme		
Crédits à long terme		
Cautions		
Effets commerciaux		
Affacturage		
Administrations publiques et collectivités locales		
Crédits à la trésorerie, autre que découvert		
Découverts		
Crédits à moyen terme		
Crédits à long terme		
Cautions		
Effets commerciaux		
Affacturage		

Ces taux seront valables à compter de la date de signature du présent communiqué de presse.

Fait à Brazzaville, le 08 septembre 2026

Le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
Président du Comité National Economique et Financier



Christian YOKA

MINISTERE DE LA SECURITE SOCIALE,
DE LA PREVOYANCE SOCIALE
ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

CABINET

N°002-26- IMSSPSSN/CAB

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (Large diffusion)

Le ministre de la sécurité sociale, de la prévoyance sociale et de la solidarité nationale informe les cabinets d'études, bureaux d'études ou consultants spécialisés, du lancement, par la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), organisation régionale, chargée du contrôle et de l'appui technique aux organismes de prévoyance sociale (OPS) qui regroupe dix huit (18) Etats membres, d'un appel d'offres international en vue de la sélection d'un prestataire, personne morale devant procéder à l'actualisation du manuel de procédures administratives, financières et comptables.

Le présent appel d'offres a pour objet, la sélection des cabinets disposant des compétences techniques, de l'expérience et des références nécessaires pour procéder à l'actualisation du manuel de procédures administratives, financières et comptables.

Les termes de référence contenant le dossier d'offres et le cahier des charges peuvent être téléchargés dans la partie documentation du site internet de la CIPRES (www.lacipres.org) à partir du 07 août 2026.

Les offres rédigées conformément au cahier des charges, doivent être déposées au plus tard, le **21 septembre 2026 à 12 heures, GMT** à l'adresse suivante:

Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES)
Quartier Atchanté, Cité OUA LOME 2,
En face du CHU CAMPUS,
Derrière la Pharmacie Univers Santé,
Boîte postale: IBP 1228 LOME 1-TOGO,

E-mail: cipres@lacipres.org

Tél: 00228 22 26 17 94/00228 22 26 20 45

Moyennant le paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100.000) FCFA** ou cent cinquante trois (153) Euros par virement à ECOBANQUE-TOGO le compte référencé ci-après

> **Intitulé: CIPRES:**
> **Code Swift: ECOCTGTG.**
> **Numéro de compte: 140036455002**
> **Clé RIB: 88;**
> **IRAN: TG05501700114003645500288**

La direction générale de la sécurité sociale est chargée de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer une large diffusion du présent appel d'offres par voie d'affichage, de publication sur les supports institutionnels et, le cas échéant, par voie de presse et sur les plateformes numériques officielles.

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à cette direction générale située au 4^e étage du bâtiment du ministère en charge de la justice.

Fait à Brazzaville, le 31 août 2026

Le Ministre
Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS

Avis d'Appel d'Offres (AAO F-DC 001/MHC/26)
MINISTERE DES HYDROCARBURES
Financement: Budget de l'Etat 2026

Appel d'Offres N°: F-DC 001/MHC/26
Equipements pour la mise en place d'un système d'information pétrolière moderne (Acquisition du matériel du réseau informatique)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics n° **306 du 08 juillet 2026**.
2. Le Ministère des Hydrocarbures a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat, volet investissement, exercice 2026, des fonds pour financer le projet «**Equipements pour la mise en place d'un système d'information pétrolière moderne (Acquisition du matériel du réseau informatique)**».
3. Le Ministère des Hydrocarbures sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour procéder à cette fourniture.
4. La passation des Marchés sera conduite par Appel d'offres National ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, du **lundi au vendredi, de 09 heures à 14 heures**, à l'adresse ci-après: Ministère des Hydrocarbures Cabinet, Directions rattachées, immeuble ELONGO, derrière le parlement, **bureau de la Cellule de gestion des marchés publics, 1^{er} étage, bureau de Monsieur Constantin TATY, Directeur des études et de la planification Tél: 06 669 23 02 / 04 416 39 93.**
6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres voir **IC5.1**.
7. Les candidats intéressés peuvent demander et obtenir le dossier d'Appel d'offres complet en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessus, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt-cinq mille **(125.000) francs CFA**.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard, le **02 octobre 2026, à 12 heures précises**.
9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: **Salle fleuve Congo du Ministère l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, le 02 octobre 2026 à 13 Heures précises.**
10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville le, 24/08/2026
Pour la Personne responsable
des marchés publics
P.O, la directrice de cabinet

MINISTERE DES HYDROCARBURES
Financement: Budget de l'Etat 2026

Appel d'Offres N°: F-DAO 001/MHC/26

Equipements pour la mise en place d'un système d'information pétrolière moderne (Acquisition du matériel informatique, réseau, système, sécurité et de sauvegarde)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics n° **306 du 08 juillet 2026**.
2. Le Ministère des Hydrocarbures a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat, volet investissement, exercice 2026, des fonds pour financer le projet «**Equipements pour la mise en place d'un système d'information pétrolière moderne (Acquisition du matériel informatique, réseau, système, sécurité et de sauvegarde)**».
3. Le Ministère des Hydrocarbures sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour procéder à cette fourniture.
4. La passation des Marchés sera conduite par Appel d'offres National ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, du **lundi au vendredi, de 09 heures à 14 heures**, à l'adresse ci-après: Ministère des Hydrocarbures Cabinet, Directions rattachées, immeuble ELONGO, derrière le parlement, **bureau de la Cellule de gestion des marchés publics, 1^{er} étage, bureau de Monsieur Constantin TATY, Directeur des études et de la planification Tél: 06 669 23 02 / 04 416 39 93.**
6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres voir **IC5.1**.
7. Les candidats intéressés peuvent demander et obtenir le dossier d'Appel d'offres complet en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessus, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt-cinq mille **(125.000) francs CFA**.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard, le **02 octobre 2026, à 12 heures précises**.
9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: **Salle fleuve Congo du Ministère l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, le 02 octobre 2026 à 13 Heures précises.**
10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville le, 24/08/2026

Pour la Personne responsable
des marchés publics
P.O, la directrice de cabinet

PAROISSE SAINT CHRISTOPHE DE MVOUMVOU (ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE)

L'abbé Benjamin Samanou, nouveau curé installé

Désormais, c'est l'abbé Benjamin Samanou qui prendra soin du troupeau de Dieu de la paroisse Saint Christophe de Mvoumvou, dans l'archidiocèse de Pointe-Noire. Il a été installé dans ses fonctions le dimanche 30 août 2026, 22^e dimanche ordinaire de l'année liturgique A. Au cours de la célébration eucharistique présidée par Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire. Il avait à ses côtés Mgr Daniel Nzika, évêque d'Impfondo.



Abbé Benjamin Samanou

De nombreux invités, aussi bien que des laïcs et des religieux, ont honoré de leur présence cette grand-messe. Dans l'assistance, une présence très remarquée de Mme Edith Yolande Ketta-Bangui, administrateur-maire du 4^e arrondissement Loandjili, ainsi que des membres de la cour royale

du Royaume de Loango. L'abbé Benjamin Samanou succède à l'abbé Alain Léonce Bouanga, affecté au séminaire de Loango. Né à Ngoyo en 1965, l'abbé Benjamin Samanou a obtenu plusieurs diplômes dont celui de docteur en philosophie de l'éducation soutenu en décembre 2025, à l'université Marien Ngouabi de

Brazzaville. Outre cela, il a occupé plusieurs fonctions au sein de l'Eglise. Procédant à l'installation du nouveau curé, Mgr Abel Liluala a déclaré: «Dans son destin à nous, pour son Eglise, le Seigneur a voulu, par la médiation de vos ministères apostoliques, te confier la charge pastorale de la paroisse de Saint-Christophe, en qualité de curé» a-t-il souligné, tout en se basant sur la première épître de Saint Paul aux Corinthiens. «Dans l'épître de Saint Paul aux Corinthiens 1, 3: Que la grâce et la paix vous soient données de la part de Dieu, notre Père, et de notre Seigneur Jésus-Christ. Si bien que tu devras rester fidèle non seulement aux préceptes divins, mais également aux instructions et directives de ta hiérarchie. Cette charge revêt un caractère particulier, car tu n'es plus un jeune prêtre, tu es désormais employé parmi tes frères prêtres. Cette majorité sacerdotale t'appelle naturellement à être, pour les plus jeunes, un bon père, un exemple et un

véritable frère aîné. Ton ministère, ta manière de vivre le sacerdoce, ton rapport aux fidèles et ton attachement à l'Eglise seront observés et pourront inspirer ceux qui commencent leur chemin sacerdotal" a-t-il recommandé. «Je t'invite donc à être, pour eux, un modèle de fidélité, de simplicité, de disponibilité et d'amour à l'Eglise. La paroisse Saint-Christophe a besoin d'un pasteur et d'un père. Il te faudra y donner ton cœur et va à la rencontre des personnes, écouter leurs droits, leurs souffrances, leurs attentes et leurs difficultés», a dit l'archevêque. Outre ses fonctions de curé, l'abbé Samanou assurera la charge de vicaire forain au vicariat Mgr Jean Louis Derouet. Avant le rite de renvoi et la bénédiction finale, l'abbé Samanou a rendu grâce à Dieu pour toutes ses merveilles et remercié l'archevêque pour la confiance placée en lui, et a promis de les remplir avec foi et abnégation.

John
NDINGA NGOMA

PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE DE TALANGAI (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

L'abbé Norbert Bouka Ossangué a dit au revoir à la communauté paroissiale

Le dimanche 6 septembre 2026, 23^e dimanche ordinaire de l'année liturgique A, à la messe de 10h30, dans une ambiance de grande ferveur chrétienne, la communauté paroissiale a dit au revoir à l'abbé Norbert Bouka Ossangué qui a servi cette paroisse pendant quatre ans, en qualité de curé.

La messe qu'il a lui-même célébrée, a été animée par la chorale paroissiale Saint Jean-Baptiste, une fusion de trois chorales (Echo du désert, Le Jourdain et père Jean-Marie Grivaz). Une dizaine de prêtres ont accompagné l'abbé Norbert Bouka Ossangué au cours de cette célébration eucharistique, dont les points d'orgue ont été l'homélie du curé sortant et la remise des présents par le Conseil pastoral paroissial ainsi que par quelques individualités. La vice-présidente du Conseil pastoral paroissial, Jeanne Dimi, a reconnu le travail réali-



L'abbé Norbert Bouka Ossangué (au milieu) avec ses confrères

sé par le curé sortant au cours de son sacerdoce paroissial débuté en octobre 2022. Elle n'a pas manqué de relever certaines réalisations à son actif, notamment le renforcement des portes métalliques de l'église en remplacement de celles en planches déjà abîmées; l'installation d'un forage d'eau au profit des paroissiens et des populations environnantes; l'acquisition d'un nouveau groupe électrogène de 30 KVA; l'application d'une nou-

velle couche de peinture dans la maison du cinquantenaire et l'aménagement de la grotte mariale Notre-Dame de la paix dotée d'un autel en marbre et sa bénédiction par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville. Dans son homélie, l'abbé Norbert Bouka Ossangué est revenu sur les réalisations apportées au sein de cette paroisse. Son plus grand bonheur, c'est d'avoir acheté un groupe élec-

trogène de 30 KVA en deux semaines. Toutes ces réalisations sont le fruit de la bonne collaboration entre le curé, les mouvements d'apostolat et les personnes de bonne volonté qui s'y sont impliqués. Nommé aumônier national de la Force publique, il faut savoir partir, a-t-il dit. Selon les affectations de l'année pastorale 2026-2027, c'est l'abbé Abraham Ngouama qui prendra soin du troupeau de Saint Jean-Baptiste. C'est depuis le mois de mai 2026 que Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), a pourvu la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangai, en nommant l'abbé Norbert Bouka Ossangué, nouvel aumônier national de la Force publique. Il a pris ses fonctions le dimanche 13 septembre 2026, à la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, à Brazzaville.

Pascal BIOZI KIMINOU

INSTITUT DES AUXILIATRICES DE MARIE IMMACULEE

Une action de grâces après la célébration des deux jubilé

Un mois après la clôture des jubilé des 25 ans de l'Institut des Auxiliatrices de Marie Immaculée (AMI) et des 30 ans de l'Association Congolaise «Accompagner» (ACA), célébrée le 8 août 2026, nous voulons élever vers Dieu notre profonde action de grâces et nous voulons vous dire simplement et du fond du cœur: Merci.

Merci pour votre présence, votre prière, votre participation, vos encouragements, vos dons et les multiples formes de soutien que vous nous avez apportées.



Mère Eliane Julienne Boukaka exultant de joie

Par votre proximité et votre générosité, vous avez contribué à faire de cette célébration un moment de joie, de communion fraternelle et de témoignage. Vous avez ainsi pris part à une page importante de l'histoire des Auxiliatrices de Marie Immaculée et de l'Association Congolaise «Accompagner». Nous rendons grâce à Dieu pour toutes les personnes qu'il a placées sur notre chemin au cours de ces années et pour toutes celles qui continuent à porter avec nous la mission auprès des personnes malades, souffrantes et en fin de vie.

Nos remerciements vont particulièrement:

- A Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, pour avoir tenu à être présent malgré son programme de la marche mariale organisée le même jour;
- A Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo, nonce apostolique au Congo et au Gabon pour sa proximité et son accompagnement. Merci d'avoir manifesté par son attention, la proximité de l'Eglise dans notre cheminement;
- A l'abbé Félix Maboundou, Vicaire général de Kinkala, pour sa présence parmi nous et pour ce beau cadeau que constitue la jeune devenue Auxiliatrice de Marie Immaculée,
- A Madame Claire Bodonyi, ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de France en République du Congo, pour l'attention portée à notre mission et pour le précieux concours de ses services qui, par le passé, ont contribué



Les membres de l'institut

à la visibilité et au rayonnement de nos actions;

- Au secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo,
- Au président de la Conférence des supérieurs majeurs du Congo
- A tous les ouvriers apostoliques, prêtres, religieux, religieuses, laïcs et personnes de bonne volonté, qui partagent avec nous le souci de servir et d'accompagner les personnes les plus vulnérables;
- Aux Amis des AMI, pour leur disponibilité, leur soutien et leur attachement à notre Institut;
- Aux membres des différentes commissions, ACA-AMI qui ont donné de leur temps, de leur énergie et de leurs compétences pour préparer et réaliser les différentes activités;
- A toutes nos bienfaitrices et à tous nos bienfaiteurs,
- A nos amis des médias pour leur présence durant tout ce parcours;
- A tous nos parents, amis, connaissances et à vous tous qui, de près ou de loin, avez contribué à la célébration de ces jubilé,
- A toutes les délégations venues de Kinshasa, Gabon, Mindouli, Ollombo, Mossende, Pointe-Noire et d'ailleurs, pour partager notre joie;
- Aux chorales, groupes et jeunes en formation qui ont contribué à la beauté du concert et des différentes célébrations;
- A toutes les personnes qui ont participé aux différentes activités et à toutes celles qui, ne pouvant être présentes, nous ont accompagnées par leur prière et leur générosité.

- A chacun et à chacune, nous redisons notre profonde reconnaissance. Ces jubilé ne sont pas seulement le souvenir d'un chemin parcouru; ils sont aussi, un appel à poursuivre la route avec foi, espérance et confiance renouvelée en la Divine Providence.

Nous nous confions donc encore à vos prières, afin que le Seigneur nous donne la grâce de demeurer fidèles à notre vocation et à notre mission: témoigner de sa présence agissante au cœur de la souffrance et rendre visible sa présence miséricordieuse auprès de ceux qui traversent l'épreuve de fin de vie.

Que le Seigneur, maître de tout et Providence fidèle, vous comble de ses grâces, bénisse vos familles, vos communautés et vos œuvres, et vous rende au centuple tout le bien que vous avez semé et continué d'accomplir. A toutes et à tous, du fond du cœur: Merci! Que Notre-Dame Auxiliatrice nous accompagne et nous conduise toujours à la suite du Christ!

Mère Eliane Julienne BOUKAKA

Responsable de l'Association Congolaise «Accompagner» (ACA)
et des Auxiliatrices de Marie Immaculée (AMI)

ŒUVRES PONTIFICALES MISSIONNAIRES (OPM)

Le Directeur national,

Aux

- Directeurs diocésains des OPM;

- Curés et Administrateurs de paroisses,

- Fidèles laïcs du Christ, hommes et femmes de bonne volonté,

Objet: Préparatif du centenaire

Cette année nous célébrerons les 100 ans de l'institution de la Journée missionnaire mondiale. C'est en 1926 que le Pape Pie XI proclama l'avant dernier dimanche d'octobre «Journée mondiale de la mission».

A cet effet, du 11 au 18 octobre 2026, seront les véritables journées de prière du royaume vivant, campagnes d'évangélisation et d'animation missionnaire. C'est aussi, le temps de la campagne missionnaire pour le «Fonds de Solidarité Universel».

Ce Fonds est destiné à financer:

- Des subsides ordinaires annuels à plus de 940 églises locales;
- Des subsides pour le soutien des catéchistes et leur formation;
- Des subsides annuels pour les évêques retraités;

- Une dotation épiscopale pour les évêques nouvellement nommés dans les pays de mission.

Ce Fonds Universel de solidarité est également la source d'octroi de subsides ordinaires pour le fonctionnement des diocèses et extraordinaires pour les divers projets: construction d'églises, centres pastoraux, couvents, salles polyvalentes, presbytères, écoles. Aussi, des cours de formation pour les agents pastoraux et des moyens de transport pour les missionnaires, etc.

Dans le souci de faire vivre la mission, je vous demande de commencer les campagnes d'évangélisation et de sensibilisation pour le «Fonds de Solidarité Universel», dans toutes les paroisses de nos archidiocèses et diocèses, afin de mieux préparer les fidèles à répondre aux appels de l'Eglise universelle pour cette quête impérieuse spéciale.

Cette campagne prendra fin le dimanche 18 octobre 2026, dimanche de la célébration mondiale des missions et d'envoi en mission de tous les ouvriers apostoliques. Un dans le Christ, unis pour la mission.

Abbé Valentin MOYONGO,
Directeur national des OPM

FESTIVAL DES CHORALES CATHOLIQUES DE BRAZZAVILLE

La chorale Agneau de Dieu lauréate

Débuté en janvier de cette année, le festival ou concours des chorales catholiques de Brazzaville a donné son verdict samedi 5 septembre 2026, au palais des congrès, pris d'assaut par de nombreux fidèles, ainsi que des mélomanes de la musique chrétienne.

En présence de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, de l'abbé Judhel Badila, aumônier diocésain des chorales de Brazzaville et les membres de la commission diocésaine de musique (CDC) composant pour la circonstance le jury de ce festival. Des dix chorales sélectionnées pour cette finale, c'est Agneau de Dieu de la paroisse Saint Joseph de



La chorale Agneau de Dieu (Ph. d'archives)

Tout pour le peuple, dans le 6^e arrondissement Talangaï qui a été première de la classe. Elle a reçu le trophée mis en compétition des mains de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou. Deux autres chorales, «A Cœur Joie de la paroisse Saint Michel de Nganguoni et Ngunga la

cloche de la paroisse Saint Jean-Marie Vianney de Moule-ké» se sont classées respectivement deuxième et troisième. L'objectif de ce festival était de relever le niveau artistique, musical et liturgique des chorales; découvrir les talents cachés en vue d'en faire de

véritables chœurs musicaux. La chorégraphie, la polyphonie des chants et le vestimentaire sont des éléments fédérateurs qui ont conduit au succès de la chorale Agneau de Dieu. C'est après plusieurs décennies de traversée du désert que les festivals des chorales catholiques reprennent du chemin et refont surface. Autrefois, dans les années 1985-1988, ils étaient organisés par le bureau coordonnateur des chorales catholiques de Brazzaville (BCCCB), conduit de main de maître par Maurice Mabanza, à l'époque président de la chorale Ngunga, et sous l'égide de la commission diocésaine de musique et arts sacrés (CD-MAS) avec l'abbé Denis Ngambanou, d'illustre mémoire.

Pascal BIOZI KIMINOU

XXV^e DIMANCHE ORDINAIRE - ANNEE A

«Les derniers seront premiers: la logique surprenante du royaume»

Textes: Is 55,6-9; Ps 144; Ph 1,20c-24.27a; Mt 20,1-16

Frères et sœurs,

Il existe, dans notre relation avec Dieu, une tentation particulièrement subtile: nous voulons parfois comprendre Dieu à partir de nos propres catégories humaines. Nous parlons de justice, de mérite, de récompense, de priorité, de droits; et, sans nous en rendre compte, nous finissons par demander à Dieu de se conformer à notre manière de penser. Or, la liturgie de ce dimanche vient précisément déplacer nos certitudes. Le prophète Isaïe nous adresse cette parole qui constitue la clé de lecture de notre méditation: «Mes pensées ne sont pas vos pensées».

Cette parole nous conduit au cœur du mystère chrétien: Dieu ne se laisse pas enfermer dans nos calculs. Sa justice est traversée par la miséricorde, sa puissance se manifeste dans l'amour, et sa grâce est toujours plus grande que ce que nous pouvons mériter. Par ailleurs, l'évangile des ouvriers de la vigne nous place alors devant un paradoxe qui peut nous déstabiliser: ceux qui ont travaillé depuis l'aube reçoivent le même salaire que ceux qui ne sont venus qu'à la dernière heure. Jésus ne cherche pas ici à nier la valeur du travail. Il veut nous révéler quelque chose de beaucoup plus profond: le Royaume de Dieu n'est pas le résultat de nos performances; il est d'abord le don gratuit d'un Père qui veut faire participer chacun à sa vie.

C'est précisément cette logique de la grâce que Sainte Thérèse de Lisieux évoque avec une profondeur exceptionnelle. Elle choisit de s'abandonner avec confiance à la miséricorde de Dieu. Sa «petite voie» nous rappelle que la sainteté n'est pas une compétition, mais une réponse humble à l'amour premier de Dieu.

Saint Jean Bosco, quant à lui, a incarné cette même logique dans son apostolat auprès des jeunes. Là où certains voyaient un jeune perdu, Don Bosco voyait une personne à relever, à éduquer et à conduire vers Dieu. Ainsi, la Parole de ce dimanche nous pose une question fondamentale: Savons-nous encore nous réjouir de la bonté de Dieu lorsqu'elle s'exerce chez d'autres personnes? La première lecture nous conduit au cœur du mystère de Dieu et Isaïe proclame: «Cherchez le Seigneur tant qu'il se laisse trouver; invoquez-le tant qu'il est proche».

Puis il ajoute: «Que le méchant abandonne son chemin, et l'homme perfide, ses pensées. Qu'il revienne vers le Seigneur qui aura pitié de lui».

Il y a ici un mouvement magnifique: chercher Dieu, abandonner nos mauvais chemins, revenir à lui et accueillir sa miséricorde. Mais Isaïe nous avertit immédiatement: Dieu ne fonctionne pas selon nos catégories.

«Mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos chemins ne sont pas mes chemins».

Cela signifie que la conversion ne consiste pas uniquement à modifier notre comportement. Elle consiste également à laisser Dieu convertir notre manière de penser.

Nous devons apprendre à regarder comme Dieu regarde. L'homme regarde le passé; Dieu regarde la possibilité d'un avenir. L'homme voit la faute; Dieu voit la possibilité de la conversion. L'homme voit le retard; Dieu voit encore une vocation. L'homme voit quelqu'un qui a échoué; Dieu voit quelqu'un qu'il peut relever. Voilà pourquoi le Seigneur dit: «Mes pensées ne sont pas vos pensées».

C'est précisément cette vérité que Jésus va mettre en scène dans la parabole des ouvriers de la vigne.

Dans nos familles, cessons de comparer les enfants. Dans nos communautés chrétiennes, cessons de rivaliser pour les responsabilités. Dans nos groupes, cessons de considérer l'ancienneté comme un titre de propriété. Dans nos paroisses, accueillons celui qui arrive. Dans notre société, donnons une deuxième chance à celui qui veut recommencer. Et surtout, ne fermons jamais la porte à celui qui revient vers Dieu.

Ainsi, le témoignage de Don Bosco nous interpelle particulièrement.

Combien de jeunes sont aujourd'hui sur la place, comme les ouvriers de la dernière heure?

Ils attendent une parole. Ils attendent quelqu'un qui croie en eux. Ils attendent une communauté qui ne les juge pas immédiatement. Ils attendent une Eglise qui leur dise: «Tu as une place dans la vigne du Seigneur».

Notre mission n'est pas simplement de leur reprocher leur éloignement. Notre mission est de leur ouvrir un chemin. C'est là que la pastorale devient véritablement évangélisatrice.

Demandons donc au Seigneur un cœur capable de se réjouir du bien de l'autre, un cœur capable d'accueillir celui qui revient, un cœur capable de donner une seconde chance, un cœur capable de croire que même à la dernière heure, Dieu peut encore faire naître quelque chose de nouveau.

Et que Sainte Thérèse de Lisieux nous enseigne la confiance, que Saint Jean Bosco nous enseigne la proximité et que le Christ nous donne son propre regard.

Alors nous pourrions véritablement entrer dans la logique du Royaume: non pas la logique du mérite qui divise, mais la logique de la grâce qui rassemble; non pas la logique de la comparaison qui blesse, mais la logique de l'amour qui rassemble. Amen!

Abbé Ander KETIKETI

Curé de la paroisse Sainte Thérèse de Ngambio (Archidiocèse de Brazzaville)

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Publication de bans

Aux Communautés Paroissiales et Religieuses

Chers Frères et Sœurs,

A l'occasion de la Messe d'ouverture de l'Année Pastorale 2026-2027, le dimanche 4 octobre 2026, j'ordonnerai Diacres, à la Place Mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, à 9h30, les abbés:

- 1- BIBAKILA Mariettien Solzic
- 2- BOUNKAZI NGANGA Jorian Loïc
- 3- BOUMPOUTOU Riniche Ordila
- 4- LOUVOUEZO TOUDISSA Yann-Faniel
- 5- ATONGO Franck Jonathan
- 6- MAYOUMA Brel Chadmard Aldrich
- 7- MBEMBA MASSAMBA Pacifique
- 8- NGUILA MBAYI Nestor Précieux
- 9- NTOUMBOU SAMBA Vincent de Christ
- 10- SAMBA LOUBAYI Léonild Merveille
- 11- NSONGOLA Beauverly Gloire Junior

Aux onze candidats, s'ajoutent cinq religieux de la

Congrégation du Très Saint-Sacrement:

- BIKOUERI Rock Dieuveil
- KATUMBA Godfrey
- MAKITA Claude Dieuveil
- MUTEESAASIRA Henry
- NDONG Simon Koné.

Conformément aux normes du droit canonique, la présente lettre circulaire tient lieu de publication officielle des bans. Je demande aux curés de paroisses, aux recteurs et aux responsables de communautés de la faire lire aux messes dominicales et de l'afficher de manière visible dans toutes les paroisses de notre archidiocèse, ainsi que dans tout lieu où les candidats auraient séjourné au moins six mois.

Si quelqu'un connaît un motif grave qui s'opposerait à ces ordinations, il a l'obligation morale d'en avertir l'Archevêché ou le curé de sa paroisse.

Je vous invite tous à porter instamment ces ordinands dans vos prières, afin que le Seigneur confirme leur appel et porte à l'accomplissement l'œuvre qu'il a commencée en eux.

Mgr Bienvenu MANAMIKA BAFOUAKOUAHOU

Archevêque de Brazzaville

IN MEMORIAM

27 août 2006 - 27 août 2026, voici vingt ans que le Seigneur rappela à Lui sa servante, Odile KOUNDI.

En cette année de triste souvenir, ses enfants renouvellent leur amour et leurs prières pour le repos de son âme. Ils prient tous ceux et toutes celles qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Maman Odile, tu demeures à jamais dans nos cœurs.



Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Célébration des Mariages de CANA dans le cadre du Jubilé du Cardinal Emile BIAYENDA

Aux Communautés Paroissiales et Religieuses

Chers Frères et Sœurs,

Conformément au calendrier des activités du Jubilé des 50 ans du don de la vie du Cardinal Émile BIAYENDA, je viens par la présente vous confirmer la célébration collective des mariages dits «de CANA», fixés au samedi 3 avril 2027, veille du Dimanche de la Divine Miséricorde.

Afin de garantir le plein succès de cet événement spirituel et pastoral, tout en veillant au respect rigoureux des dispositions canoniques, j'invite instamment les Curés et Administrateurs paroissiaux à: • Diffuser largement l'information au sein de leurs communautés respectives; • Susciter et recevoir dès à présent les inscriptions des couples candidats au sacrement de mariage.

Dans les paroisses dotées d'associations ou de mouvements d'apostolat engagés dans la pastorale de la famille, les Curés et Administrateurs veilleront à associer étroitement leurs responsables des couples mariés religieusement à l'accompagnement et à la préparation des futurs époux.

Par l'intercession du Bon Cardinal Emile BIAYENDA, que l'amour de Dieu, source inaltérable de communion nuptiale, bénisse cette initiative et la conduise à son parfait achèvement.

Mgr Bienvenu MANAMIKA BAFOUAKOUAHOU
Archevêque de Brazzaville



COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE
ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boite Postale : 126
BRAZZAVILLE

COMMUNIQUE DE PRESSE

En application du Règlement n°04/19/CEMAC/UMAC/CM relatif au Taux Effectif Global (TEG), à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens pratiqués par les établissements de microfinance (EMF) de deuxième catégorie au cours du deuxième trimestre 2026 et les seuils d'usure applicables pour le deuxième semestre 2026 se présentent comme suit

	TEG moyens nationaux	Seuils d'usure applicable au deuxième semestre 2026
Particuliers		
Crédits à la consommation, autre que découvert	53,90%	71,87%
Découverts		
Crédits à moyens terme	23,94%	31,93%
Crédits à long terme	21,54%	28,72%
Crédits immobilier	33,40%	44,53%
Cautions		
Effets commerciaux		
Affacturage		
Petites et Moyennes Entreprises		
Crédits de trésorerie, autre que découvert	43,10%	57,47%
Découverts		
Crédits à moyens terme		
Crédits à long terme		
Cautions		
Effets commerciaux		
Affacturage		
Grandes Entreprises		
Crédits de trésorerie, autre que découvert		
Découverts		
Crédits à moyens terme		
Crédits à long terme		
Cautions		
Effets commerciaux		
Affacturage		
Autres personnes morales		
Crédits de trésorerie, autre que découvert		
Découverts		
Crédits à moyens terme		
Crédits à long terme		
Cautions		
Effets commerciaux		
Affacturage		
Administrations publiques et collectivités locales		
Crédits de trésorerie, autre que découvert		
Découverts		
Crédits à moyens terme		
Crédits à long terme		
Cautions		
Effets commerciaux		
Affacturage		

Ces taux seront valables à compter de la date de signature du présent communiqué de presse.

Fait à Brazzaville, le 08 SEP. 2026

Le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
Président du Comité National Economique et Financier



Christian YOKA

MÉDICAMENTS

En faciliter leur disponibilité

La Fondation congolaise pour l'accès aux médicaments (FOCAM) a été créée dans le but de permettre de disposer des médicaments en quantité et en qualité et à moindre coût. La FOCAM accompagne les pouvoirs publics dans le renforcement du système pharmaceutique du Congo. Elle est liée au Gouvernement par un accord de partenariat datant du 13 janvier 2025.



Dr Ray A. Mankélé

est-ce que le problème de médicaments se pose encore avec acuité au Congo ?

****Le problème de médicaments se pose avec acuité, non seulement au Congo, mais à toute la région africaine. Comme vous le dites, j'ai un passé qui m'a permis de travailler dans le domaine des médicaments au Congo, mais aussi pour l'ensemble de la région africaine de l'OMS. C'est l'une des motivations qui nous a conduit à la mise en place de cette Fondation. Les politiques qui ont été mises en œuvre jusqu'aujourd'hui ont basé leur action sur la mise à disposition des médicaments, c'est-à-dire que le Gouvernement travaille en se disant qu'il faut que nos populations aient des médicaments pour un million de francs Cfa à mettre dans les formations sanitaires. Les pouvoirs publics ne se soucient pas de l'adéquation entre les médicaments achetés. En mettant cette Fondation sur pied, nous voulons changer de paradigme. Nous avons compris qu'au terme de toutes les années d'expérience dans les institutions que ce n'est pas la bonne voie pour arriver à résoudre la question de médicaments dans nos pays. Nous avons préféré travailler aux côtés des populations pour identifier les médicaments dont elles ont besoin et faire en sorte que ces médicaments se retrouvent dans les formations sanitaires.**

A titre d'illustration, est-ce qu'on peut mettre exactement les mêmes médicaments au centre de santé intégré (CSI) Maman Mboulé qui est à Talangai et au centre de santé intégré Ya Mamba à Makélékélé ? Nous ne le pensons pas, parce que les populations qui fréquentent le CSI Ya Mamba n'ont pas exactement les mêmes besoins que celles qui vont au CSI Maman Mboulé. Aujourd'hui, nous avons une variété de médicaments qui font que le même médicament peut coûter quatre fois moins cher que son équivalent. Nous pensons

que nous pouvons pousser les autorités nationales, les agents de santé et les populations elles-mêmes à rechercher les médicaments les moins chers et les avoir, non pas à beaucoup de kilomètres, mais dans son environnement immédiat du domicile. Nous pourrions améliorer la situation des médicaments dans le pays et partant, améliorer la situation sanitaire et peut-être faire baisser la mortalité générale.

***Quelles sont les perspectives du médicament au Congo ?**

****Notre ambition, c'est d'abord sensibiliser à l'utilisation des médicaments les moins chers. Il faut aussi renforcer les capacités des agents de santé ; à les amener à mieux gérer les médicaments dans les pharmacies des formations sanitaires, mais aussi bien prescrire les médicaments.**

Nous travaillons également à fournir des conseils d'expertise aux pouvoirs publics et aux partenaires pour qu'ensemble on puisse améliorer la situation du médicament. Nous nous pensons que les perspectives sont bonnes, parce qu'aujourd'hui nous avons mis en place un programme de renforcement qui est en train d'être déroulé dans le district sanitaire de Makélékélé par exemple, qui a permis de doter ce district d'un certain nombre d'outils, notamment la liste des médicaments essentiels. Le malade qui entre dans un centre de santé sort avec un médicament, il ne peut plus sortir avec une ordonnance pour aller chercher les médicaments ailleurs.

Nous publions chaque semaine le planning des pharmacies de garde de Brazzaville et de Pointe-Noire. Nous avons sur le marché un indicateur des prix. La Fondation, en partenariat avec la Caisse d'assurance-maladie universelle (CAMU), va organiser sous l'égide du ministère de la Santé et celui en charge de la Sécurité sociale les premiers ateliers pharmaceutiques du Congo au mois de novembre 2026. Ces ateliers vont discuter des questions relatives, pas seulement aux médicaments de façon générale, mais de l'accès aux médicaments. Nous souhaitons, au terme de ces assises, que le pays reconnaisse l'accès aux médicaments comme un droit fondamental pour la population.

Propos recueillis par
Philippe BANZ

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Evaluer les projets de transport pour leur impact dans la mobilité

L'Agence française de développement (AFD) Congo a organisé une conférence de presse vendredi 11 septembre 2026 à son siège, à Brazzaville, pour évaluer les différents projets de transport permettant d'améliorer la mobilité des populations en Afrique. Cette conférence de presse a été animée par Mme Aurélie Ghuelde, responsable de l'équipe projet à la division transports et mobilité au siège de l'AFD à Paris, en tournée en Afrique pour jauger l'impact des projets de transport, en présence d'Antoine Chevalier, directeur de l'AFD Congo et de Mme Audrey Martineng-Duplessis, la directrice adjointe.



Les conférenciers et les journalistes à la fin de la séance

Pour les responsables de l'AFD, la mobilité est un levier essentiel du développement. L'enjeu est d'accompagner le développement des transports tout en répondant aux défis environnementaux. La stratégie de l'agence s'articule autour de trois ambitions complémentaires. Il s'agit de rendre la mobilité plus accessible et inclusive, en particulier pour faciliter l'accès à l'emploi et aux services; accompagner des systèmes de transport plus verts et plus résilients; et faire de la mobilité un moteur de développement économique durable pour les territoires. Pour Mme Aurélie Ghuelde «L'AFD intervient sur les mobilités au quotidien dans les villes comme dans les territoires ruraux. Elle accompagne également les réseaux routiers, ferroviaires et fluviaux qui assurent la connexion entre les territoires à l'échelle nationale. L'agence soutient aussi leur ouverture régionale et internationale à travers les infrastructures portuaires et aéroportuaires et les grands corridors logistiques», a-t-elle souligné.

Antoine Chevalier a rappelé que l'action de l'AFD au Congo dans le secteur de la mobilité se traduisait par des projets structurants qui répondent à des enjeux à la fois économiques, territoriaux et environnementaux.

«A Pointe-Noire, l'Agence accompagne la modernisation du port autonome (PAPN), une infrastructure stratégique pour l'économie congolaise et une porte d'entrée majeure vers la sous-région. L'objectif est double: développer les infrastructures nécessaires à l'activité portuaires tout en renforçant la prise en compte des enjeux environnementaux. Le projet soutient ainsi la gestion durable des ressources halieutiques, l'amélioration de la gestion environnementale du port et l'efficacité des procédures portuaires. Ce projet a un montant total de 145 millions d'euros. Il est financé par un prêt de 70 millions d'euros de l'AFD, une subvention de 30 millions d'euros de l'Union européenne et 45 millions d'euros de fonds propres du port autonome de Pointe-Noire». Pour Brazzaville, Antoine Chevalier a indiqué que «la route de la corniche place la mobilité au cœur de la transformation urbaine. Cet axe reliant le centre-ville à la périphérie sud de Brazzaville facilite les déplacements et contribue au désenclavement des quartiers traversés, notamment Bacongo et Makélékélé. Au-delà de la circulation, le projet participe à l'amélioration du cadre urbain à travers l'aménagement des voiries, du drainage et de l'éclairage public, ainsi que la mise en valeur des berges du fleuve Congo. La route de la corniche a bénéficié d'un financement de 80 millions d'euros dans le cadre du contrat de désendettement et de développement (C2D)». Il a ajouté: «A travers ces interventions, l'ambition est la même: faire des transports non seulement des infrastructures, mais des outils au service des populations, de la connexion des territoires et d'un développement économique plus durable».

Philippe BANZ

MAITRE ARIEL YANN TRESOR MADASSOU COSTA

Notaire

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, 24 Avenue Raymond André SAFOUX, en diagonale de l'Ex Hôtel Orchidée, Centre-Ville, Tél: (+242) 06.945.24.99; Email: madassou.notaire@gmail.com

«EXXON CONSULTING»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
CAPITAL: 1 000 000 FRANCS CFA

Siège social: Quartier Songolo, Zone industrielle
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-sept aout deux mil vingt-six, enregistré le deux septembre de la même année au Domaine et Timbres de Pointe-Noire Centre, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de la société dénommée «EXXON CONSULTING», SARL U, au capital de F.CFA UN MILLION (1.000.000), dont le siège est établi à Pointe-Noire, quartier Songolo, Zone industrielle.

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo:

- Fourniture des équipements industriels;
- Mise à disposition du personnel;
- Transport et logistique;
- Bâtiment et travaux publics;
- Commerce général de gros et de détails;
- Vente de carburant;
- Agriculture et élevage;
- Boulangerie;
- Quincaillerie.

Et plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utile ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur Christian Sosthène PADONOU est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée.

La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° CG-PNR-01-2026-B13-00193.

Pour avis

Maitre Ariel Yann trésor MADASSOU COSTA

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE LA COORDINATION, DES INFRASTRUCTURES DE DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DU PUDT (PI-PUDT/KOPEKOB) A
UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME



APPEL A PROJETS KOPEKOB N°1: PROLONGATION

OBJET: Identification et sélection de projets d'investissement agricoles, sylvicoles et agroforestiers susceptibles de bénéficier du dispositif de subvention du Programme KOPEKOB – Guichet B

Dispositif de subvention KOPEKOB

Dans le cadre du Programme d'Investissements du PUDT, le programme KOPEKOB a mis en place un dispositif de subvention destiné à accompagner les entreprises agricoles et sylvicoles qui s'engagent dans une transition vers des systèmes de production durables, zéro déforestation et intelligents face au climat.

Principales caractéristiques du Guichet B

Le Guichet B est conçu pour des projets agricoles et sylvicoles de grande envergure, portés par des entreprises structurées disposant d'une expérience entrepreneuriale avérée.

Le mécanisme retenu est un cofinancement à parité: le programme KOPEKOB subventionne une partie de l'investissement, et le porteur de projet apporte l'autre partie. Cette exigence n'est pas un obstacle: elle garantit que les candidats sélectionnés ont les capacités financières et managériales de mener leur projet à terme, et optimise l'effet de levier des ressources publiques. Les montants éligibles, les conditions de surface et l'ensemble des critères d'éligibilité sont précisés sur le site internet dont l'adresse est indiquée plus bas.

Grandes étapes du processus

Les candidats ne soumettent pas à ce stade un dossier complet: une fiche projet suffit, et l'équipe KOPEKOB accompagne ensuite chaque porteur pour structurer sa demande de financement.

1 Soumission d'une fiche projet → 2 Vérification de l'éligibilité → 3 Structuration du dossier → 4 Évaluation par un comité d'experts → 5 Attribution des financements et notification

La date limite de dépôt des manifestations d'intérêt (fiche projet), initialement fixée au 15/09/2026, est repoussée au 15/10/2026

Les détails de l'appel sont consultables sur le site suivant:

<https://sites.google.com/view/appeal-a-projets-kopekoba/accueil>



SERMENT UNIVERSEL
Projet To Bikissa Mwana
Siège : 56 rue Mayama, Moungali, Brazzaville, Rép. du Congo
BP : 1275 Brazzaville, Tél ; 242 06 699 39 77/05 095 39 16
Email : serment_merveil@yahoo.fr

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL OU D'UN CABINET POUR L'ÉVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET «TO BIKISSA MWANA»

L'Association Serment Universel (ASU), ONG œuvrant dans le domaine de la santé, lance un appel à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un consultant individuel ou d'un cabinet spécialisé chargé de réaliser l'évaluation à mi-parcours du projet «**To Bikissa Mwana**», consacré à la prise en charge holistique du SIDA pédiatrique et d'autres pathologies graves ou négligées chez les enfants de 0 à 5 ans en République du Congo.

La mission portera notamment sur l'analyse de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, des résultats obtenus, des effets du projet, des difficultés rencontrées et des perspectives de pérennisation, afin de formuler des recommandations pour la poursuite du projet. L'évaluation couvrira les zones d'intervention de **Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie**.

Cet appel est ouvert aux consultants et cabinets justifiant d'une expérience confirmée dans l'évaluation de projets socio-sanitaires, notamment dans les domaines du VIH pédiatrique, de la santé de l'enfant ou des projets communautaires.

Les candidats intéressés sont invités à retirer les **Termes de Référence (TDR)**, qui précisent les modalités de la mission ainsi que les pièces constitutives du dossier de candidature, au siège de l'ASU ou par courrier électronique.

Date limite de dépôt des candidatures: 30 septembre 2026 à 13h00 (heure de Brazzaville).

Dépôt des dossiers:

Association Serment Universel (ASU)
56, rue Mayama, Moungali, Brazzaville. République du Congo

Ou par courrier électronique:

direction.sermentuniversel@gmail.com

Pour toute information complémentaire, appelez le **+242 066993977**

Fait à Brazzaville, le 20 août 2026

Le président

Julien MAKAYA



OFIS

Société par actions simplifiée

Au capital de 202.000.000 de francs CFA

Siège social: 319, avenue du Général de Gaulle

B.P. 670, Pointe-Noire

République du Congo

RCCM: CG-PNR-01-2000-B16-00011

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire en date, à Pointe-Noire, du 25 juin 2026, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, en date du 27 juillet 2026, sous le répertoire n°328/MN/026, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 6 août 2026, sous le n°7079, folio 146/11, les Associés ont notamment décidé de:

- de réduire le capital social d'un montant de 400 000 000 de FCFA pour le ramener à 0 FCFA, par annulation de 40.400 actions existantes de 10.000 FCFA de valeur nominale, sous réserve de l'augmentation dudit capital par émission d'actions nouvelles, lors de la même assemblée,
- d'augmenter concomitamment le capital social d'un montant de deux cent deux millions (202 000 000) de FCFA, divisé en 20.200 actions de 10.000 FCFA de valeur nominale, pour le porter de 0 à 202 000 000 de FCFA, par voie de création de 20.200 actions nouvelles de 10.000 FCFA de valeur nominale chacune, à libérer intégralement lors de la souscription, par compensation avec les créances certaines, liquides et exigibles détenues par la société Innovation Capital Partners sur la société,
- après constatation de la souscription par la société Innovation Capital Partners de la totalité des 20.200 actions émises, suite à la renonciation par Messieurs Luc-Ermanuel Zangheri et Julien Heuze, à leur droit préférentiel de souscription et, au vu de l'arrêté des comptes sur les créances détenues par la société Innovation Capital Partners sur la société, certifié par le Commissaire aux comptes, que l'augmentation du capital est définitivement réalisée à compter du 25 juin 2026, sous réserve de l'établissement de la déclaration notariée de souscription et de versement,
- suite de la reconstitution des capitaux propres, d'ajuster la réserve légale afin que celle-ci soit portée au montant maximum prévu à l'article 23 des statuts de la société, de modifier les articles 7 et 8 des statuts de la société, comme suit:

«Article 7: Apport

- Il a été apporté en numéraire à la société :
- Lors de la constitution, la somme de Francs CFA: **un milliard deux cents millions (1 200 000 000);**
- A l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2021, il a été décidé de la réduction du capital du capital social par la suppression de **Quatre-vingt Mille (80 000)** actions d'une valeur nominale de Francs CFA: **Dix Mille (10 000)**, soit la somme de Francs CFA: **Huit Cent Millions (800 000 000).**
- A l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2026, il a été décidé de la réduction du capital social par la suppression de **Quarante Mille (40 000)** actions d'une valeur nominale de Francs CFA: **Dix Mille (10 000)**, soit la somme de Francs

- CFA: **Quatre Cent Millions (400 000 000).**
- A l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2026, il a été décidé de l'augmentation du capital social par la création de Vingt Mille deux cents (20.200) actions d'une valeur nominale de Francs CFA: **Dix Mille (10 000)**, soit la somme de Francs CFA: **Deux cent deux millions (202 000 000).**
- L'augmentation du capital a été réalisée par compensation avec les créances certaines, liquides et exigibles détenues par la société Innovation Capital Partners, sur la société, d'un montant de **Deux cent deux millions (202 000 000)** Francs CFA.
- **Article 8: Capital social**
- Le capital social est fixé à la somme de Francs CFA d'un montant de **Deux cent deux millions (202 000 000)**, il est divisé en **Vingt Mille deux cents (20.200)** actions d'une valeur nominale de Francs CFA: **Dix mille (10 000)** chacune, numérotées d'Un (1) à **Vingt Mille deux cents (20.200);**
- Les actions sont entièrement détenues par la société Innovation Capital Partners.
- 2. Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement, établie en date du 27 juillet 2026, par Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, sous le répertoire n°331/MN/026, enregistrée à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 6 août 2026, sous le n°7084, folio 146/16, il a été constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social d'un montant **deux cent deux millions (202 000 000) de Francs CFA.**
- Dépôt desdits actes, ainsi que des statuts de la société mis à jour a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le _____ et
- L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée le _____, sous le numéro _____

Pour avis,
Le Président

ASSAINISSEMENT URBAIN

Visite des travaux d'aménagement à Brazzaville

Le ministre de l'Assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier, Juste Désiré Mondélé, accompagné des cadres et agents sous-tutelle, ainsi que des ONG œuvrant pour la salubrité des villes congolaises, ont visité samedi 5 septembre 2026 les chantiers d'aménagement à Brazzaville, à l'instar du marché de "Dragage", à Talangai, dans le 6^e arrondissement. Cette descente s'inscrit dans le cadre du respect de la circulaire instituant le premier samedi du mois, jour des opérations de salubrité publique.

Le ministre et sa suite ont voulu s'imprégner du niveau d'avancement des travaux d'assainissement, des voiries et d'équipements publics engagés à l'orée de la rentrée des classes. Il a inspecté les grands collecteurs de la rue Mbochis et les ouvrages de la rivière Tsiémé réalisés avant l'arrivée de la saison des pluies qui ne saurait tarder. Au terme de la tournée, Juste Mondélé s'est dit satisfait de la qualité des réalisations et du respect des délais prescrits. Il a tout de même signalé que d'autres travaux d'assainissement seront rapidement entrepris pour permettre la pleine opérationnalité des équipements. Parmi les sites visités, figure le marché moderne de "Dragage" bâti sur l'ancien site, à Mpila. De par la qualité de l'œuvre et autres infrastruc-



Le ministre Mondélé (au premier plan), lors de la visite d'inspection du marché de "Dragage"

tures, tel le musée moderne, le ministre de l'Assainissement a salué la renaissance de ce quartier, victime des explosions du 4 mars 2012. La délégation a également observé un arrêt sur l'avenue des Blindés, qui devrait se métamorphoser en grand corridor reliant les quartiers Kintélé, Mikalou, Talangai, Mpila et Ouenzé. Les chantiers d'éclairage public ont été également visités.

Le centre culturel de Mfilou, dans le 7^e arrondissement, en chantier financé par le Fonds africain pour la décentralisation, en partenariat avec le Royaume du Maroc, a lui aussi reçu la visite du ministre Mondélé. Dans ce quartier, réputé pour ses sérieux problèmes d'assainissement surtout pendant la saison pluvieuse, le ministre a saisi cette occasion pour échanger avec le nouvel administrateur sur les défis qui les attendent.

La rentrée scolaire étant prévue le jeudi 1^{er} octobre 2026, le ministre de l'Assainissement a

exhorté toute la communauté éducative, ainsi que les collectivités à se livrer aux opérations d'entretien des écoles et de leurs abords, pour une rentrée scolaire saine.

Rappel du respect de la loi "La loi reste la loi". Abordé sur la fermeture d'une boutique ordonnée pendant sa tournée, le ministre Mondélé a précisé qu'il s'agissait d'une "mesure coercitive" appliquée après plusieurs rappels à l'ordre. Il a fustigé le comportement de certains commerçants qui continuent d'exercer leurs activités dans l'insalubrité, en dépit des règlements en vigueur. Il a annoncé la mise en place de brigades de surveillance et d'assainissement, ainsi que des sanctions financières pour les contrevenants, afin de soutenir les opérations de curage et d'entretien des collecteurs. Il est donc temps pour tous les commerçants d'intérioriser la notion de salubrité, pour éviter de tomber sous le coup de la loi.

G. NG.

SEPTEMBRE EN OR 2026

Pointe-Noire se mobilise contre les cancers de l'enfant

La campagne "Septembre en Or 2026", dédiée à la sensibilisation et à la mobilisation contre les cancers de l'enfant, a été officiellement lancée le 14 septembre à Pointe-Noire. C'est le directeur général de l'hôpital général Adolphe Sicé, Didier Lézin Cyriaque Goubakouli, qui en a donné le top en présence de la directrice départementale des soins et services de santé de Pointe-Noire, le Dr Aubierge-Victoire Kimpamboudi Matondo. Cette campagne vise à mieux faire connaître l'oncologie pédiatrique et encourager le diagnostic précoce des cancers chez l'enfant.



Vue des participants au lancement de septembre en Or

ments ou encore un gonflement anormal du ventre. Elle a mis particulièrement en garde contre le massage d'une masse abdominale lorsqu'un cancer du rein est suspecté. «Quand vous massez, vous risquez de rompre la tumeur. Et là, automatiquement, on passe à un stade supérieur», a alerté le Dr Makwanzi Simba. Entre 2018 et 2019 près de 144 cas de cancers pédiatriques ont été diagnostiqués dans le service d'oncologie pédiatrique, souvent à un stade avancé.

Pour sa part, la directrice départementale des soins et services de santé de la ville océane a insisté sur la nécessité d'orienter rapidement les enfants suspects vers le centre spécialisé, afin qu'ils puissent bénéficier d'une prise en charge adaptée et de la gratuité de certains médicaments grâce aux partenaires. «Tout enfant que vous suspectez de cancer doit être envoyé exclusivement et uniquement à

l'hôpital général Adolphe Sicé où se trouve la spécialiste qui prend en charge ces enfants pour leur permettre de bénéficier de la gratuité des médicaments de nos partenaires.»

Rappelant l'intérêt du diagnostic précoce, Didier Goubakouli a appelé le personnel médical à faire de cette campagne une priorité, pour «prévenir, détecter tôt, soigner mieux, accompagner avec bienveillance et donner à chaque enfant une chance de vivre son avenir.»

À travers "Septembre en Or", les acteurs de la santé entendent renforcer la vigilance des familles et améliorer la prise en charge des enfants atteints de cancer. Cette campagne de proximité sera bouclée le 30 septembre 2026. Elle s'inscrit dans le cadre du Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2023-2026.

Jessica KINANI

CAMPAGNE NATIONALE D'ALPHABÉTISATION

Une seconde chance de scolarisation pour tous!

En marge des activités de la Journée internationale de l'alphabétisation célébrée le 8 septembre de chaque année, le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, par le truchement de sa direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, organise une campagne de sensibilisation à l'alphabétisation. Objectif: solliciter l'adhésion des citoyens dans la lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme.

C'est le directeur général de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (DGAENF), Rémy Alain Blaise Boumba, qui a lancé cette opération le 9 septembre 2026 à Brazzaville. Les sites retenus pour cela sont les grands marchés et autres places publiques. Le DGAENF a souligné que «cette campagne n'est pas une simple activité de sensibilisation, elle constitue une véritable mission de mobilisation en faveur de l'alphabétisation. Elle doit permettre d'aller directement à la rencontre des populations, de leur expliquer l'importance de l'apprentissage et de les orienter vers les possibilités offertes par notre dispositif d'alphabétisation et d'éducation non formelle.»

Le message porté par cette campagne est "simple, clair et surtout d'espoir" «Il n'est jamais trop tard pour apprendre», a insisté le DGAENF. L'éducation est donc pour tout citoyen un droit. L'objectif de développement durable (ODD) 4 en est une illustration. «Chers



Rémy Boumba (au milieu) donnant le top de la campagne

membres des équipes de campagne de sensibilisation, dans les espaces publics, vous rencontrez des commerçants, des jeunes, des travailleurs, des personnes âgées, bref, toutes les catégories de citoyens; notre ambition est de faire comprendre que l'alphabétisation est un investissement dans la personne, la communauté et dans l'avenir de notre pays. Retenez donc ce message, et faites-le entendre partout où vous irez: Apprendre est utile, apprendre transforme une vie», a dit Rémy A. Blaise Boumba aux agents sous sa direction.

Cette campagne s'étendra dans d'autres départements pour donner à tous la chance d'apprendre à lire et à écrire, car ces deux atouts ouvrent la voie à l'épanouissement et au bien-être social.

Pour rappel, la communauté internationale a célébré la 60^e Journée internationale de l'alphabétisation sur le thème: «L'alphabétisation pour les peuples, la planète et la prospérité».

20% de taux

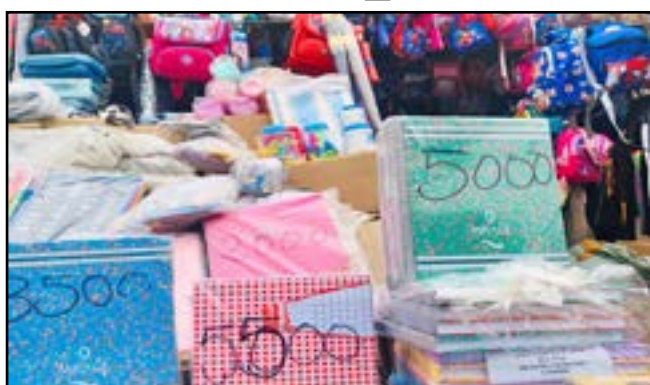
d'alphabétisme au Congo Déterminé à résoudre la situation d'analphabétisme, le Gouvernement s'emploie à ouvrir des centres de rescolarisation, d'alphabétisation et de post-alpha à travers l'ensemble du territoire. D'ici peu, à la rentrée pédao-andragogique 2026-2027 fixée au 14 octobre, il est prévu l'ouverture des centres "d'alpha" de Ngoulayo à Djambala, dans les Plateaux; de Kifoulou, dans le district de Tsia-ki, département de la Bouenza et de Doudou à Mayéyé, dans la Lékoumou. De même, le Gouvernement a créé le lycée d'alphabétisation de Moukoundzi-Ngouaka, à Brazzaville, qui accueillera des apprenants désireux de poursuivre et de consolider leurs apprentissages. Trois autres centres de post-alphabétisation sont envisagés à Brazzaville, précisément à Loango Marine (Kinsoundi) dans le 1^{er} arrondissement Makélékélé et au Plateau des 15 ans à Mougali, dans le 4^e arrondissement, ainsi qu'à Ouessou, dans la Sangha.

Germaine NGALA

RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

Les vendeurs inquiets!

Plus que quelques jours et ce sera la reprise des cours sur toute l'étendue du territoire national congolais, prévue cette année pour le jeudi 1^{er} octobre 2026. À Brazzaville, les marchés sont truffés de fournitures scolaires, rendant même difficile la circulation pédestre. Seulement, les étals sous les parasols multicolores des vendeurs ne sont pas achalandés, accusant une moindre mobilisation des parents qui, pour la plupart, ne sont pas encore dans les apprêts des enfants en ce mois de septembre.



Bientôt le retour à l'école ferons-nous pour préparer la rentrée de nos enfants?.

Pour se rendre à l'évidence, nous sommes allés sur le terrain pour nous enquêter de la réalité des faits, en sillonnant quelques marchés de la ville. Le constat est terne et alarmant. Du marché Total (situé à Bacongo 2^e arrondissement) à Mazala (Moukondo), en passant par le marché du Plateau des 15 ans (Mougali), les parents ne sont pas encore motivés. Et les témoignages recueillis viennent confirmer ce que nous avons remarqué de visu. «Nous qui vendons les fournitures scolaires, sommes aussi des parents qui avons des enfants à envoyer à l'école. Mais, si eux ne viennent pas acheter, comment

place, qui espère avoir un peu d'argent en faisant du commerce, pour pouvoir préparer sa rentrée académique 2026 - 2027.

Comme le dit l'adage, "Un prévoyant n'a jamais regretté". Surtout pour les familles nombreuses, préparer la rentrée est un véritable casse-tête, pour des parents qui ont tendance de tout faire en même temps.

«En tant que père responsable, j'ai bien pensé d'amorcer les choses avant, pour ne pas être saturé et perturbé, raison pour laquelle petit à petit, j'achète déjà les sacs, les tenues que je garde à la maison». Il renchérit que les citoyens congolais, surtout les fonctionnaires, comptent trop sur leur salaire. À en croire ce père de famille qui a préféré garder l'anonymat.

Durell TSOUMBOU (Stagiaire)

SANTÉ PUBLIQUE

Les journalistes renforcés dans le combat contre le paludisme

Trois jours d'échanges, de formation et de partage d'expériences pour mieux comprendre les enjeux liés au paludisme. Réunis à Brazzaville du 9 au 11 septembre 2026, des journalistes et professionnels des médias de plusieurs pays d'Afrique ont été sensibilisés au paludisme. Ils ont de même été appelés à renforcer leur rôle dans l'information et la sensibilisation des populations. Cet atelier régional a été organisé en marge du lancement dans la capitale congolaise de l'AFRIMPA (Alliance francophone des médias et journalisme contre le paludisme en Afrique).

Les professionnels des médias sont venus notamment du Cameroun, de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Sierra Leone et du pays hôte. L'atelier a été consacré aux enjeux actuels de la lutte contre le paludisme. Les échanges ont porté sur les nouveaux traitements et innovations, les résistances aux médicaments, le financement, les données, les populations vulnérables et l'engagement des communautés. Selon les données présentées au cours des travaux, 282 millions de cas de palu-



Les participants, les officiels et les organisateurs de l'atelier

disme et environ 600 000 décès ont été enregistrés dans le monde en 2024, l'Afrique concentrant près de 95 % des décès. Face à cette situation, les participants estiment que les médias ont un rôle important à jouer dans la sensibilisation, la prévention et le suivi des engagements pris dans la lutte contre la maladie. La création de l'AFRIMPA intervient dans ce contexte. À l'ouverture des travaux, le ministre de la Santé et de la population, Jean Rosaire Ibara, a rappelé que la lutte contre le paludisme ne se mène pas uniquement dans les formations sanitaires et les laboratoires. Elle doit également se poursuivre dans les familles, les communautés et dans l'espace public. Il a ainsi souligné l'importance de la mobilisation de tous les acteurs. Pour Olivia Ngou, directrice exécutive d'Impact Santé

Afrique, le traitement médiatique du paludisme ne doit pas se limiter aux campagnes de sensibilisation, aux distributions de moustiquaires ou à la Journée mondiale du paludisme. Les journalistes doivent aussi s'intéresser aux financements, à la mise en œuvre des programmes, aux difficultés rencontrées sur le terrain et aux innovations susceptibles de sauver des vies. Au terme de la formation, les participants ont reçu leurs certificats. Pour AFRIMPA, le lancement de cette alliance marque le début d'une dynamique appelée à renforcer la collaboration entre journalistes et à donner davantage de place à la lutte contre le paludisme dans les médias africains.

Darchevie
KETTE BONAZEBI

POINT DE VUE

L'encadrement de la jeunesse, un problème d'aujourd'hui et de demain

La jeunesse a toujours été un problème pour la société. Voici ce que dit d'elle une inscription babylonienne datant de trois mille ans avant Jésus-Christ: «Cette jeunesse est pourrie depuis le fond du cœur Les jeunes gens sont malfaisants et paresseux. Ils ne seront jamais comme la jeunesse d'autrefois. Ceux d'aujourd'hui ne seront pas capables de maintenir notre culture.» (In Franz-Olivier Gisbert: Chirac une vie, P. 542; Flammarion 2016).

La jeunesse d'aujourd'hui a peur et fait peur. C'est l'âge de tous les dangers. «La jeunesse est une fraction de la folie» (proverbe arabe). Elle est fragile y compris contre elle-même. Il y a chez elle cet excès de force, d'impatience, d'inconscience. La vie la menace plus que la mort. La vie est dangereuse pour la jeu-

nesse, ou la jeunesse est à elle-même son principal danger ? Toute vie est risquée et la jeunesse est le plus risqué des âges. Les jeunes ont tout à perdre parce qu'ils ont tout à vivre. Il reste que la société est coupable, souvent et davantage que les individus. Trop de misère conduit à la délinquance et l'insécurité.

Le combat contre la barbarie recommence à chaque génération, et la jeunesse en est par définition le lieu et l'enjeu. C'est l'éducation qui rend les hommes humains. «L'éducation est une force puissante pour transformer l'homme» (Mandela), il faut faire acquérir l'humanité à la jeunesse.

Dans ce monde globalisé, l'une des problématiques à résoudre demeure l'éducation de la jeunesse.

Couche la plus vulné-

nable, la jeunesse mérite de la part des politiques une attention particulière. «La jeunesse est l'appareil idéologique. Quand elle tousse, toute la nation grelotte» (Louis Althusser).

Les «Bébés noirs», les «Koulounas», les «Arabes» et autres attendent d'être rassurés de leur réinsertion. Ils attendent les assurances de leur avenir. «Les jeunes sont enclins à l'espérance. Ils vivent surtout d'espérance car l'espérance a trait à l'avenir et le souvenir au passé; or pour les jeunes gens, le passé est encore peu de chose et l'avenir beaucoup.

En effet, aux premiers jours de l'existence, on trouve que le souvenir n'est rien et que l'espérance est tout» (Aristote; Rhétorique; introduction par Michel Meyer, Librairie Générale Française. P 234, Paris 1991)

Avis d'Appel d'Offres (AAO F-DAO 002/MHC/26)

MINISTÈRE DES HYDROCARBURES
Financement: Budget de l'Etat 2026

Appel d'Offres N°: F-DAO 002/MHC/26

Acquisition des équipements techniques pour le suivi et le contrôle de la pollution pétrolière (Acquisition du matériel de contrôle chimique)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics n° 306 du 08 juillet 2026.
2. Le Ministère des Hydrocarbures a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat, volet investissement, exercice 2026, des fonds pour financer le projet «Acquisition des équipements techniques pour le suivi et le contrôle de la pollution pétrolière (Acquisition du matériel de contrôle chimique)».
3. Le Ministère des Hydrocarbures sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour procéder à cette fourniture.
4. La passation des Marchés sera conduite par Appel d'offres National ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, du lundi au vendredi, de 09 heures à 14 heures, à l'adresse ci-après: Ministère des Hydrocarbures Cabinet, Directions rattachées, immeuble ELONGO, derrière le parlement, bureau de la Cellule de gestion des marchés publics, 1^{er} étage, bureau de Monsieur Constantin TATY,

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres voir IC5.1.
7. Les candidats intéressés peuvent demander et obtenir le dossier d'Appel d'offres complet en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessus, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt-cinq milles (125.000) francs CFA.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard, le 02 octobre 2026, à 12 heures précises.
9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: Salle fleuve Congo du Ministère l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, le 02 octobre 2026 à 13 Heures précises.
10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 24/08/2026

Pour la personne responsable
des marchés publics

P.O, la directrice de cabinet

temps béni de l'UJSC. Il n'y avait pas tant de désordre, pas d'insécurité. L'UJSC a inculqué aux jeunes des valeurs pour leur faire acquérir l'humanité et les préparer à la vie adulte. Elle leurs a enseigné surtout l'amour du travail. Une réalité qui ne se démentit pas.

Le gouvernement qui fait de leur resocialisation son cheval de bataille, a pris un certain nombre de mesure courageuse entre autres l'ouverture en perspective des centres d'encadrements des jeunes. Il entend déployer un grand exercice pédagogique, afin de convaincre toute la diversité de «Koulounas» de quitter le monde de l'incivisme. Ce faisant, le gouvernement s'engage à leur apprendre ou réapprendre à vivre, cette fois avec humanité et d'une façon durable

Jean KOUOTO
Philosophe

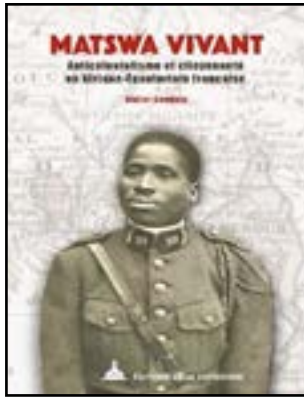
LIVRE

Matswa: l'homme, le militant, l'anticolonialiste

Dans une étude dense et passionnante de près de 500 pages, Matswa Vivant, Anticolonialisme et citoyenneté en Afrique Equatoriale française, publiée en 2021 à Paris, aux Éditions de la Sorbonne, Didier Gondola historien et petit-fils de matswaniste, nous restitue le parcours politique de ce truculent combattant anticolonialiste que fut André Grenard Matswa.



Didier Gondola



La couverture du livre

Né le 17 janvier 1899 à Mandzakala dans l'actuel district de Kinkala, il entre à l'âge de 15-16 ans probablement à l'école professionnelle des pères missionnaires catholiques de Brazzaville et y achève brillamment ses études. Son diplôme en poche, il gagne la mission catholique de Kindamba pour y enseigner en qualité de catéchiste-moniteur. En 1919, le voilà à Brazzaville où il intègre la direction centrale des Douanes, d'abord en qualité de secrétaire, puis de commis du cadre local. Son passage aux Douanes ne sera que de courte durée: en juillet 1922, il traverse le Pool Malebo pour Léopoldville en vue de rejoindre la France via Matadi et Dakar. C'est probablement fin 1922, qu'il débarque à Dakar pour un séjour qui durera plus longtemps que prévu. Dans les premiers jours de janvier 1924 cependant, il quitte discrètement la capitale du Sénégal pour Casablanca, où il va s'engager dans le 22^e régiment d'infanterie de l'armée coloniale et prendre part à la campagne militaire que mène la France dans le Rif contre les nationalistes marocains d'Abd el-Krim (la guerre du Rif, 1921-1926). Ce n'est qu'au début de l'année 1925, qu'il pose les pieds sur le sol de Paris, après un passage à Marseille. La ville lumière l'éblouit, il s'y sent à son aise nonobstant les difficultés inhérentes à la vie d'un immigré originaire d'Afrique Noire, et un certain entêtement politique l'amène à nouer de solides amitiés dans les milieux humanistes et anticolonialistes qui œuvrent à l'émancipation de l'Afrique. A-t-il été initié au Grand Orient de France – une des principales obédiences maçonniques du pays – durant son séjour parisien, ainsi qu'on serait tenté de le penser? Paris, à n'en pas douter, va constituer une étape importante dans la formation politique de Matswa, car c'est dans cette ville qu'il se frottera aux grandes idées qui agitent le monde. Pour gagner sa vie, il va exercer plusieurs métiers et notamment celui d'aide comptable dans diverses institutions publiques et de vendeur de produits exotiques (peaux de fauves et de serpents, cornes d'animaux, colliers traditionnels, etc.) au Halles de la ville.

Il fait la connaissance d'une bretonne, Julie Alexandrine Plevert, «une compagne follement éprise de Grenard». De leur vie conjugale naîtra Andrée Plevert, une petite fille qui mourra d'une maladie causée par les rigueurs de l'hiver et l'inconfort matériel: le couple habite une chambre mal chauffée, rue Notre-Dame-de-Nazareth dans le 3^e arrondis-

sement de Paris. En juillet 1926, il crée avec l'aide de quelques amis de la métropole, l'Association Amicale des originaires de l'AEF, une société d'entraide sociale et de secours mutuel. L'activisme de Matswa et des membres de son association, n'est pas du goût des autorités françaises qui appréhendent le leader de l'Amicale comme un perturbateur de l'ordre colonial, voire un cryptocommuniste agissant à visage masqué. Pour ces autorités, l'Amicale n'est pas autre chose qu'une organisation séditeuse et antifrançaise. Il en découle que le 21 décembre 1929, Matswa quitte Paris sous bonne escorte policière pour être transféré à la maison d'arrêt de Bordeaux. Motif de cette mise aux arrêts: une présumée complicité d'escroquerie envers les membres de l'Amicale. Pour être plus précis, il est accusé d'avoir détourné les cotisations des membres de l'Amicale. On l'embarque donc, le 6 janvier 1930, à bord du paquebot Le Foucault à destination du Congo, pour y comparaître avec d'autres inculpés devant les juges du Tribunal indigène de second degré de la circonscription de Brazzaville.

Le procès de Matswa et de ses compagnons s'ouvre le 2 avril 1930 à 8 heures du matin, dans un climat politique tendu. Une foule nombreuse, mais pacifique composée de la petite élite urbaine autochtone (écrivains-interprètes, moniteurs, infirmiers, commerçants, couturiers, etc.) est venue se masser sur le site du Tribunal – sis dans les parages de l'actuelle Mairie de Brazzaville – afin d'attendre le verdict des juges, lequel intervient avant la tombée de la nuit: Matswa, Balou Constant, Ganga Pierre, Mayassi Jacques sont condamnés à trois ans d'emprisonnement, accompagnés de dix ans d'interdiction de séjour au Congo. Bidié François et Joseph N'kéoua dont le rôle dans l'affaire mise en examen est jugée mineur, sont acquittés. A l'annonce de la sentence, la foule en colère s'en prend aux forces de l'ordre venues assurer la sécurité du procès, en lançant sur elles des projectiles. Celles-ci ripostent, en s'efforçant de disperser les groupes d'émeutiers. Ces affrontements causeront la mort de dizaines de personnes et un nombre important de blessés.

Le 9 avril 1930, Matswa, Balou, Ganga et Mayassi sont déportés à Am Timan au Tchad, pour y purger leur peine de réclusion. Le natif de Mandzakala cependant n'entend nullement moisir dans le «purgatoire d'Am Timan»: en janvier 1933, près de

trois ans après son arrivée dans cette bourgade du sud-est tchadien, il tente de se soustraire à ses geôliers, mais n'y parvient pas. Il récidive en septembre 1935 et au bout d'un long périple rempli de suspense, il débarque à Paris en janvier 1937 et s'installe au 38, rue d'Aubervilliers dans le 19^e arrondissement.

A Paris, Matswa qui se dissimule sous différents pseudonymes (Nkodia, Kimaka, Louéko), étant donné son statut de fugitif, s'emploie à redynamiser la section française de l'Amicale – qui s'est dévitalisée entre temps du fait de l'absence de son leader –, tandis que là-bas dans le lointain Moyen-Congo, ses partisans ont pris l'option de boycotter la SIP (Société indigène de prévoyance) – une société d'aide au développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, créée par l'administration coloniale en janvier 1937, en refusant toute forme de collaboration avec cet organisme, tant que Matswa ne sera pas revenu sur sa terre natale. Au moment où sonne en France la période de mobilisation générale en 1939, il s'engage dans la 21^e compagnie d'infanterie coloniale cantonnée à Conques-Sur-Orbiel dans l'Aude. Blessé sur le front, il est réformé en janvier 1940.

Question incontournable: s'est-il engagé dans les troupes coloniales pour faire preuve de patriotisme à l'égard de la mère patrie? On ne saurait le dire ici. Ce qui est certain en revanche, c'est que cet engagement comme le constate Gondola «ne lui vaut pas la confiance des autorités coloniales»: le 3 avril 1940, en effet, la police procède à son arrestation et le place sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Versailles. Et le 25 avril, il est embarqué manu militari à bord du paquebot Asie de la compagnie des Chargeurs réunis à destination de Pointe-Noire, où il débarque en mai 1940 après deux tentatives d'évasion entre Casablanca et Dakar. Station après station, écrit Gondola, «de Pointe-Noire à Kinkala, on le fait parader devant les populations du Pool, mal vêtu, enchaîné, humilié et marqué par la souffrance».

Le 13 janvier 1942, Matswa décide à la prison de Mayama, à l'âge de 43 ans, des suites d'une dysenterie selon la version officielle. Comme bien d'autres leaders africains avant et après lui, le destin ne lui laisse pas le soin de poursuivre le combat politique qu'il avait entrepris d'engager.

Jean José MABOUNGOU

MEDIAS

L'émission "Mbonda Elela" de Télé-Congo a 30 ans !

Caméraman de son état, Norbert Kouka est le promoteur de l'émission "Mbonda Elela" qui passe sur la chaîne nationale de Télé-Congo, et dont la première émission remonte au dimanche 16 mars 1996, soit 30 ans actuellement. Il nous fait état de la genèse de cette émission, de ses difficultés, mais aussi de ses projets.

***Qu'est-ce qui vous a motivé à créer l'émission "Mbonda Elela"?**

**Il faut dire que je suis de Télé-Congo, je suis caméraman, donc très souvent, je me retrouvais dans le cadre de mon service à l'arrière-pays, et je voyais que les responsables étaient toujours accueillis au son du tam-tam. Malheureusement, ce son-là n'était pas présent sur Télé-Congo, si bien que j'ai eu l'idée de produire quelque chose pour faire honneur aux rythmes du tam-tam de l'arrière-pays.

***Quel est le nombre exact de groupes qui sont déjà passés à l'émission, et pourquoi l'aviez-vous intitulée "Mbonda Elela"?**

**Le nom de "Mbonda Elela" (autrement dit, que le tam-tam résonne) est venu comme ça. Je cherchais un nom puis, parmi tant d'autres, c'est celui-là qui a été finalement retenu. Pour ce qui est du nombre de groupes, je ne saurais le définir, parce qu'il y a des groupes qui m'ont rendu visite, c'est-à-dire à l'émission, d'autres je les trouvais comme ça. Dans le temps, lors de ses congrès, le Parti congolais du travail (PCT) invitait des groupes



Norbert Kouka

au palais des Congrès, et je me permettais de les filmer. Donc, je ne peux vraiment pas définir le nombre de groupes qui sont passés à l'émission. Mais la majorité des groupes de nos différents départements s'y sont produits.

***Trente ans après la création de l'émission, un bilan est-il possible?**

**Le bilan, oui! il faut dire que je suis bien placé pour voir la décroissance de la musique du terroir, parce que tout juste avec l'arrivée de la Covid-19, il y a eu comme un frein. Et quand on a repris, il n'y a plus eu le même engouement que les années d'avant COVID. Si bien que je suis justement en train de me poser des questions sur l'avenir de ces rythmes du terroir, il n'y a pas vraiment un bel avenir, parce qu'il n'y a pas de relève. J'entends dire qu'à l'arrière-pays, que le tam-tam ne tonne plus comme avant, bon c'est un peu triste, parce que je trouve que le ministère en charge de la Culture devrait quand même faire quelque chose pour essayer de redonner vie à ces rythmes du

terroir, si non l'avenir n'est pas en rose!

***Dans le travail qui est le vôtre, rencontrez-vous des difficultés?**

**Oui les difficultés n'ont pas manqué parce que l'émission "Mbonda Elela" est une émission participative, en ce sens je n'ai pas de budget, pas même de sponsor. Il y en avait certes, mais après, il est parti. Aussi, je le fais, parce que j'aime la chose. Mais dans la pratique, il faut dire qu'il y a des groupes de la partie sud du pays qui ne participent pas à l'émission, et qui attendent. Alors que je suis comme un médecin. Bref, j'éprouve des difficultés d'avoir les groupes de la partie sud du pays.

***Auriez-vous des perspectives?**

**J'aurais souhaité que mon action soit associée au ministère en charge de la Culturelle, hélas! il n'y a pas de contacts avec eux. Et pourtant, je suis en train de faire quelque chose qui relève de leur compétence! Malheureusement, je me sens un peu seul dans ce que je suis en train d'entreprendre, or c'est quelque chose qui est très vital pour le pays, parce que quand on perd ses repères, il n'y a pas d'avenir. C'est pourquoi, je lance un appel à tout le monde, à tous les groupes folkloriques, qu'ils se rapprochent de moi pour qu'on essaie un peu de faire quelque chose pour revaloriser notre musique. Si non la musique du terroir s'en ira vers la perdition, et cela sera dommage. Pour tout contact: (00242) 05-551-49-41.

Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA

LIVRE

Le Pr Placide Moudoudou met le «Droit constitutionnel congolais» au débat

La présentation-dédicace, mardi 8 septembre dernier à Brazzaville, du livre *Droit constitutionnel congolais*, du professeur Placide Moudoudou, a suscité un échange nourri avec étudiants, universitaires et praticiens du droit. Dans une salle archicomble, l'auteur a défendu une conception évolutive du constitutionnalisme congolais, tout en appelant à des réformes de la justice constitutionnelle et de la législation électorale.

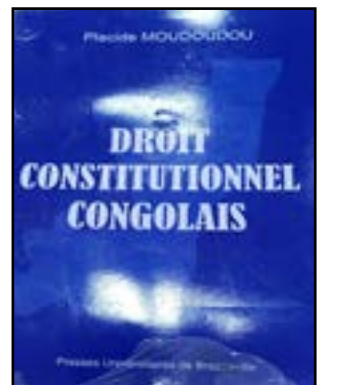


Professeur Placide Moudoudou

Paru récemment aux Presses universitaires de Brazzaville, l'ouvrage de 659 pages se veut à la fois une synthèse et une contribution à la réflexion sur l'évolution du droit constitutionnel au Congo. Il revient notamment sur la construction progressive du constitutionnalisme congolais la Constitution, la justice constitutionnelle, les droits et libertés fondamentaux ainsi que les rapports entre les institutions.

Pendant son exposé, le Pr Placide Moudoudou a insisté sur le caractère évolutif de cette discipline. Selon lui, le constitutionnalisme congolais, dont les premières manifestations remontent à 1958, s'est construit dans des conditions difficiles avant de connaître une certaine consolidation. Cette évolution s'observe notamment à travers la durée des Constitutions, le développement de la justice constitutionnelle et le renforcement de la protection des droits de l'homme. Cette lecture rejoint l'ambition affichée dans l'ouvrage de suivre les transformations du droit constitutionnel dans le temps.

L'échange avec le public a surtout porté sur les défis auxquels demeure confrontée la justice constitutionnelle congolaise. Le Pr Moudoudou a notamment plaidé pour un toilettage de la législation, en particulier des textes relatifs à la saisine de la Cour constitutionnelle et à la matière électorale. Il a relevé les difficultés auxquelles peuvent être confrontés les justiciables et les avocats lorsque plusieurs textes doivent être pris en considération dans le traitement d'un contentieux constitutionnel. Pour l'universitaire, une réflexion particulière doit également être menée sur la nature même de la justice constitutionnelle. Celle-ci ne saurait, selon lui, être assimilée à la justice ordinaire. Le contrôle de constitutionnalité consiste avant tout à déterminer la conformité d'une loi à la Constitution. Il estime ainsi que l'expérience accumulée au fil des années devrait permettre de faire évoluer les pratiques et de mieux adapter les décisions du juge constitutionnel à cette spécificité. Le débat a également porté sur le titre de l'ouvrage. Pourquoi parler de «*droit constitutionnel congolais*» plutôt que simplement de «*droit constitution-*



Le livre en couverture

nel»? L'auteur assume ce choix. «*Tout droit doit être situé, tout droit doit être identitaire*», a-t-il expliqué, estimant que la réflexion juridique doit tenir compte des réalités, de l'histoire, du présent et des perspectives propres à chaque peuple.

L'auteur a par ailleurs rejeté l'idée selon laquelle son ouvrage serait exclusivement destiné aux étudiants. Même si ceux-ci constituent un lectorat important, notamment les étudiants de première année et les doctorants, il affirme que la réflexion s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à l'évolution du droit en Afrique. Des commandes provenant notamment du Niger, de la Guinée et du Sénégal témoignent, selon lui, de cet intérêt au-delà du Congo.

A travers cette présentation, le Pr Placide Moudoudou n'a donc pas seulement exposé les thèses de son ouvrage. Il a surtout voulu ouvrir un débat scientifique sur les acquis, les insuffisances et les perspectives du constitutionnalisme congolais, invitant étudiants et professionnels du droit à poursuivre la réflexion par la lecture, la critique et la recherche.

Gaule D'AMBERT

Du téléphone portable à la santé numérique: comment faire pour qu'elle bénéficie à tous?

Par Loïc JOSSERAN et Théodora MIERE

En décembre 2011, dans les colonnes de La Semaine Africaine, un article intitulé «Permettre à la population de tirer un meilleur profit du téléphone portable» s'interrogeait sur les possibilités offertes par le mobile au Congo.

L'épidémie de poliomyélite, survenue en 2010, avait notamment conduit à poser une question simple: comment utiliser un outil déjà très présent dans la population pour mieux faire circuler l'information, notamment dans le domaine de la santé publique?

Quinze ans plus tard, le paysage a profondément changé.

Le téléphone portable ne sert plus seulement à téléphoner ou à envoyer des SMS. WhatsApp, Facebook et d'autres espaces numériques relient quotidiennement familles, amis, collègues, professionnels, associations et membres de la diaspora établis dans différents pays.

Une campagne de dépistage organisée à Brazzaville peut être relayée à l'étranger, puis retransmise à des proches au Congo. Une ordonnance peut être photographiée et envoyée. Le nom d'un médecin ou d'un établissement peut circuler. Lorsqu'une personne est hospitalisée, des proches vivant à plu-

sieurs milliers de kilomètres peuvent rechercher un contact, solliciter quelqu'un sur place ou participer financièrement à son accompagnement.

En quinze ans, la question s'est donc déplacée. Il ne s'agit plus seulement de savoir qui possède un téléphone ou qui reçoit une information, mais de comprendre ce que chacun peut réellement faire de cette information.

Quand l'information devient une ressource

Les usages numériques montrent que les réseaux ne servent pas seulement à faire circuler des messages. Ils peuvent également contribuer à mettre des personnes en relation et à mobiliser des ressources.

Autour d'une personne malade peuvent ainsi être activées différentes formes d'aide: informations, contacts professionnels, accompagnement, soutien financier, recherche de médicaments ou assistance à distance.

Les diasporas jouent parfois un rôle important dans ces



Théodora Miere



Loïc Josseran

mobilisations. La distance géographique n'empêche plus nécessairement de participer à l'action. Une personne installée en France ou ailleurs peut rechercher un professionnel, transmettre une ordonnance, envoyer de l'argent ou demander à un membre de la famille présent au Congo de se rendre auprès du malade.

Le numérique rapproche ainsi des personnes, des informations et des ressources auparavant séparées par la distance.

Mais cette capacité de mobilisation est très inégalement répartie.

Deux personnes peuvent posséder le même téléphone, utiliser la même application et recevoir la même information sans disposer des mêmes possibilités d'agir.

L'une peut appartenir à plusieurs réseaux actifs, connaître des professionnels de santé, avoir des proches susceptibles de se déplacer ou pouvoir solliciter des membres de la diaspora disposant de ressources financières. Une autre peut être beaucoup plus isolée.

Recevoir une information sur un service de santé ne signifie pas pouvoir s'y rendre. Recevoir une ordonnance ne signifie pas pouvoir acheter les médicaments. Connaître l'adresse d'un établissement ne signifie pas pouvoir financer les soins.

Le numérique réduit certaines distances. Il ne supprime pas les inégalités économiques, sociales, relationnelles ou territoriales qui pèsent sur les possibilités réelles d'accès aux soins.

Être connecté ne signifie pas disposer des mêmes capacités d'agir.

Les réseaux peuvent aider, mais ils ne peuvent pas tout

Les solidarités familiales, communautaires et diasporiques constituent des ressources précieuses. Elles permettent parfois de réagir rapidement lorsqu'une personne tombe malade. Mais leur efficacité dépend de l'existence du réseau, de sa disponibilité et des ressources que ses membres peuvent effectivement mobiliser.

Tous les malades ne disposent pas d'un entourage suffisamment étendu ou doté des moyens nécessaires pour répondre à une urgence.

Il faut donc reconnaître ces solidarités sans leur demander de remplacer les politiques publiques.

Reconnaître les capacités d'entraide des communautés ne doit pas conduire à institutionnaliser la débrouille.

Les réseaux peuvent aider ; l'accès aux soins ne peut dépendre de la puissance de son réseau

L'enjeu est plutôt d'articuler les capacités d'initiative des populations avec celles des professionnels de santé, des associations, des structures sanitaires et des institutions. Cela vaut également pour la coopération internationale. La coopération Nord-Sud en matière de santé numérique ne devrait pas seulement favoriser le transfert de technologies conçues ailleurs. Les populations inventent déjà des manières d'utiliser le numérique pour s'informer, s'entraider, rechercher des professionnels et coordonner une assistance.

Les territoires africains ne sont donc pas seulement des espaces de réception des innovations. Ils sont aussi des espaces de production de pratiques et de savoirs.

Une technologie performante n'est pas nécessairement une technologie utile à tous. Elle devient une innovation de santé publique lorsqu'elle peut s'intégrer aux pratiques, s'articuler aux ressources existantes et être effectivement accessible aux populations auxquelles elle est destinée.

De la «santé pour tous» à la santé numérique pour tous

La question n'est d'ailleurs pas nouvelle.

Dans la presse congolaise de septembre 1988, l'objectif de «Santé pour tous à l'an 2000» apparaissait aux côtés de réalisations concrètes: dispensaires-maternités, centre de santé intégré, pédiatrie et structures sanitaires de proximité. La santé y était également pensée en relation avec les conditions de vie, la salubrité, l'eau, les équipements et le développement des territoires.

Près de quarante ans plus tard, les technologies ont changé, mais l'enjeu de-

meure : comment faire en sorte qu'une innovation contribue effectivement à améliorer les possibilités de prévention et d'accès aux soins ?

Le numérique ajoute de nouvelles capacités d'information, d'orientation et de coordination. Il ne peut se substituer aux professionnels, aux structures sanitaires et aux conditions concrètes d'accès aux soins.

En 2011, nous nous demandions comment permettre à la population de tirer un meilleur profit du téléphone portable.

Quinze ans plus tard, les possibilités techniques se sont considérablement développées. Les populations se sont approprié ces outils et inventent quotidiennement des manières de communiquer, de s'informer, de s'entraider et d'agir à distance.

Mais cette évolution conduit précisément à reformuler la question initiale.

Il ne s'agit plus seulement de demander : «L'information est-elle disponible ?» Il faut désormais demander : «Chacun dispose-t-il réellement des moyens de transformer cette information en possibilité d'agir pour sa santé ?»

Le numérique ne soigne pas. Il peut rapprocher l'information, les personnes et les ressources. Il peut contribuer à mieux informer, mieux orienter, mieux mettre en relation et mieux coordonner.

Encore faut-il que les conditions économiques, sociales, relationnelles, territoriales et organisationnelles permettent à chacun d'en bénéficier.

Le défi n'est donc plus seulement de permettre à la population de tirer un meilleur profit du téléphone portable. Il est désormais de construire une santé numérique qui bénéficie réellement à tous.

Théodora MIERE – Loïc JOSSERAN

*Loïc Josseran, Professeur de Santé Publique
Théodora Miere, Maître de Conférences HDR
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ),
Université Paris-Saclay
Cet article prolonge une communication présentée en mai 2026 à Bordeaux dans le cadre du colloque «Penser le rapport à l'IA et aux technologies numériques : pouvoirs, résistances, innovations», organisé avec la Chaire UNESCO.*



Avis de modification

MAERSK CONGO SA

Capital: 67 000 000 DE F CFA

Siège social: Immeuble sans maison sans frontière 431 Bis 3^e étage Rond-Point Antonetti centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo.

RCCM N° CG-PNR-01-2007-B14-00050

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Juin 2026, il a été pris les décisions suivantes :

- **Nomination de commissaire aux comptes :** le Cabinet BDO Congo (BDO Audit S.A) représenté par Monsieur NJUMBE Sylvester, sis au centre-ville Immeuble ARPCE, 2^{ème} étage, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire pour une durée de six (6) exercices.

- **Renouvellement de mandat d'administrateur :** Monsieur KOFFI KONAN Michel Noël a été renouvelé dans ses fonctions d'administrateur pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2031.

Mention en a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de la Ville de Pointe-Noire.

Pour avis,
Le cabinet Conseil
2JH AFRICA CONSULTING

TOURNOI DE FOOTBALL ENRICO MATTEI

Quand le sport rapproche les jeunesses du Congo et d'Italie

À Pointe-Noire, le football s'est une nouvelle fois affirmé comme un puissant vecteur de rassemblement, de formation et de dialogue. Du 11 au 13 septembre 2026, le stade Enrico Mattei, situé en plein cœur de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou, a vibré au rythme du tournoi de football Enrico Mattei. Une initiative portée par l'ambassade d'Italie au Congo, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et des Sports et de l'Éducation civique et la société Eni Congo. Une compétition qui, au-delà du terrain, entend promouvoir les valeurs du sport auprès de la jeunesse congolaise.

Permettre aux jeunes sportifs de se mesurer les uns aux autres, dans un esprit de compétition saine, de respect mutuel et de fair-play. Telle est l'ambition du tournoi Enrico Mattei.

Durant trois jours, plusieurs équipes, représentant différentes réalités sportives de Pointe-Noire, se sont retrouvées sur le terrain du stade Enrico Mattei, pour défendre leurs couleurs et tenter de décrocher la trophée.

Mvou-mvou, Loandjili, Tié-Tié, Le Cèdre, Bwali FC ainsi que le Centre national de formation de football (CNFF) de la République du Congo ont pris part à cette compétition, aux côtés de deux équipes féminines venues elles aussi partager leur passion du ballon rond.

Dans une ambiance sportive et conviviale, les jeunes joueurs ont rivalisé d'engagement, donnant au public présent un spectacle marqué par l'enthousiasme et la détermination. Cette troisième édition du tournoi s'inscrit dans le cadre de

la Journée nationale du sport italien dans le monde, une initiative promue par le ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

À travers cet événement, l'Italie entend valoriser le sport comme un instrument de dialogue, de coopération, d'inclusion et de rapprochement entre les peuples. «*Le sport est un langage universel capable de créer du dialogue, de favoriser l'inclusion, la coopération et l'amitié entre les peuples*», a souligné l'ambassadeur d'Italie au Congo, Enrico Nunziata.

Pour le diplomate italien, cette manifestation constitue donc bien plus qu'une compétition sportive. Elle traduit la volonté de renforcer les liens entre l'Italie et le Congo, à travers une activité qui rassemble les jeunes autour de valeurs communes: le respect, la discipline, le dépassement de soi et la solidarité. Sur le terrain, cette philosophie a trouvé une illustration concrète. Le CNFF et l'équipe de Mvoumvou, particulièrement



Photo de famille avec les lauréats

performantes tout au long de la compétition, se sont retrouvées en finale.

Au terme d'une rencontre disputée, le CNFF s'est imposé aux tirs au but, décrochant ainsi une deuxième victoire consécutive, après son sacre lors de la deuxième édition.

Une performance qui confirme la place de cette compétition dans le calendrier sportif local, tout en offrant aux jeunes joueurs une occasion de se confronter à différents profils et de mettre en valeur leurs qualités.

Récompenser le talent et encourager la jeunesse

Au-delà du trophée collectif, l'organisation a également souhaité mettre en lumière les

performances individuelles. Plusieurs distinctions ont ainsi été remises aux meilleurs joueurs du tournoi.

Le titre de meilleur buteur, avec six réalisations, est revenu à Allicin Okana du CNFF, tandis que Mon Ange Pokenga, également du CNFF, a été distingué comme meilleur gardien.

Le prix du meilleur joueur du tournoi a, quant à lui, été attribué à Roïston Bawe, évoluant au club de Tié-Tié. Les lauréats ont reçu des médailles, accompagnées, selon leur catégorie, d'une paire de chaussures ou de gants.

Mais l'accompagnement de la jeunesse ne s'est pas limité aux performances sportives.

Soucieuse d'associer sport et éducation, l'organisation a remis



Une phase de tournoi.

un kit scolaire à chaque joueur. Un geste symbolique qui rappelle que la réussite d'un jeune ne se construit pas uniquement sur un terrain de football, mais également à travers l'éducation, le travail et la discipline. S'adressant aux jeunes participants, l'ambassadeur Enrico Nunziata les a encouragés à travailler davantage et à croire en leur potentiel. Leur avenir, a-t-il rappelé, dépend notamment du travail, de la discipline, de la capacité à respecter les autres et de la volonté de ne jamais renoncer face aux difficultés.

Faire du stade Enrico Mattei une pépinière de talents

L'ambition de l'ambassade d'Italie va toutefois au-delà de l'orga-

nisation d'un tournoi annuel. Le souhait d'Enrico Nunziata est de voir le stade Enrico Mattei devenir «une véritable école de football, un centre de formation, une pépinière où pourront grandir les futurs talents du sport congolais». Une ambition partagée par le ministère en charge

des Sports. Représentant le ministre, le directeur de cabinet, Charles Makaya, a souligné l'importance de la formation et de la création d'académies sportives pour permettre aux jeunes de progresser et de s'approprier les valeurs du sport. Il a également exprimé l'espoir que les échanges entre le ministère et Eni Congo aboutissent à la création d'un centre de formation de football sur le site Enrico Mattei. À travers le tournoi Enrico Mattei, l'Italie, aux côtés de ses partenaires congolais, entend ainsi faire du sport un levier d'éducation, de rapprochement et d'émergence des talents. Une démarche qui place la jeunesse au cœur d'une coopération fondée sur le sport, la formation et le partage des valeurs.

23^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PREF-CEMAC

« Le taux d'exécution des mesures prescrites par les Chefs d'Etat de la CEMAC lors de leur sommet du 22 janvier 2026 relevant des politiques budgétaires, s'établit à 41,7 % au deuxième trimestre 2026 contre 34,1 % au premier trimestre 2026 ».

Vendredi 28 août 2026, Christian Yoka, Ministre des finances, du budget et du portefeuille public (République du Congo), a présidé les travaux par visioconférence de la 23^{ème} session ordinaire du Comité de Pilotage (COPIL), du Programme des Réformes Economiques et Financières de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (PREF-CEMAC). Étaient présents, les Ministres membres statutaires du COPIL, le Président de la commission de la CEMAC et les autres Premiers Responsables des institutions communautaires.



Christian Yoka, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public

Dans son allocution d'ouverture, Christian Yoka, Président du COPIL du PREF-CEMAC, a souligné que « le résultat de cette évaluation montre, sept mois après, le Sommet des Chefs d'Etat, réunis à Brazzaville le 22 janvier 2026, une amélioration de la dynamique de mise en œuvre des mesures de court terme. Au niveau des États membres, le taux d'exécution des mesures relevant des politiques budgétaires s'établit à 41,7 % contre 34,1 % au premier trimestre 2026.

Au niveau des institutions communautaires, notamment, la BEAC et la COBAC, le taux de réalisation des mesures relatives à la politique monétaire et au système financier a atteint 26,3 % contre 10,5 % au premier trimestre ».

Ces progrès sont notamment liés à « la digitalisation des finances publiques, à travers la dématérialisation des procédures administratives, douanières et fiscales, à l'accélération de la mise en œuvre du Compte Unique du Trésor (CUT) et à l'ali-

gnement de la politique monétaire sur ses missions fondamentales, ainsi qu'au renforcement du rôle de la COBAC.

Ces avancées sont encourageantes. Elles doivent, toutefois, nous conduire, non pas à relâcher nos efforts, mais au contraire à les intensifier. En effet, avec un taux d'exécution effectif de 18,9 % à fin 2025, pour une cible normative de 58,1 %, le PREF-CEMAC accuse encore un retard important dans la mise en œuvre de sa matrice de réformes.

Ce constat appelle à une prise de conscience collective, et surtout une accélération résolue de l'exécution des réformes prioritaires. Cette exigence, est d'autant, plus forte, que notre communauté évolue dans un environnement macroéconomique contrasté », a-t-il souligné.



Baltasar Engonga Edjo'o, Président de la commission de la CEMAC

« Ainsi, en 2026, la croissance économique resterait positive mais ralentirait légèrement à 3,2 % contre 3,4 % en 2025. L'inflation progresserait modérément à 2,4 % contre 2,1 % en 2025, tout en demeurant en dessous de la norme communautaire de 3 %. Dans le même temps,

la position extérieure se consoliderait avec des réserves de change représentant 4,72 mois d'importations contre 4,12 mois en 2025 », a déclaré l'autorité monétaire.

Les travaux de la 23^{ème} session ordinaire du COPIL du PREF-CEMAC font suite à la réunion de la Cellule de suivi qui a lieu les 24 et 25 août 2026. Ils ont porté entre autres sur l'adoption du Rapport de suivi-évaluation du 2^{ème} trimestre 2026, des 10 mesures prescrites par les Chefs d'Etat de la CEMAC. Cette session a réuni les Ministres de l'Économie et des Finances des États membres de la CEMAC, le Président de la Commission de la CEMAC, le Gouverneur de la BEAC, le Président de la BDEAC, les premiers responsables des organes et institutions communautaires, ainsi que des représentants des Partenaires techniques et financiers (PTF).

Le Secrétariat Technique du PREF-CEMAC

BASKET-BALL

BC Avenir du rail bientôt dans le tourbillon africain

Pour la première fois, une équipe congolaise de basket-ball va participer aux éliminatoires de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), compétition continentale de clubs créée en 2020 et fruit d'un partenariat historique entre la FIBA et la NBA américaine. Il s'agit du mytique BC Avenir du rail de Brazzaville qui a remporté en août dernier le titre masculin de champion du Congo.

C'est une aventure à suivre. Elle est d'autant plus intéressante que ce sera seulement la deuxième compétition continentale marquant le grand retour du Congo sur la scène continentale, après les dernières éliminatoires de l'Afro-basket U18 masculin au Rwanda.

Les prochains adversaires d'Avenir du rail sont FAP du Cameroun, Espoir BC du Gabon et les Matelots d'ONATRA de Kinshasa (RDC). Ce sont des clubs et des pays qui ont régulièrement participé aux compétitions continentales contrairement au Congo dont le basket-ball national a notamment subi une mise au ban de neuf ans des compétitions continentales. Raison de plus de penser que les



BC Avenir du rail renoue avec les compétitions africaines

dirigeants d'Avenir du rail ne négligeront aucun détail -si infime soit-il- pour préparer et aborder l'épreuve.

C'est dans ce cadre précis qu'Avenir du rail devait jouer dimanche 13 septembre 2026 au gymnase Maxime Matisima, avec BC ONATRA de Kinshasa. Mais ce match amical international a été annulé au tout dernier moment.

Le BC Avenir du rail poursuit néanmoins sa préparation. Il s'est renforcé dans ses ambitions. Après l'arrivée d'un

entraîneur de référence pour son staff technique, Jorge Taty, rappelé du Portugal, le club de Ouenzé-Manzanza s'est attaché les services de Kurt Elenga et Luther Ikama en provenance de l'AS Otohô, puis Isaac Mouangui, de BBS. On annonce des discussions avec un ou deux joueurs étrangers, pour compléter l'effectif. Des armes pour aller chercher une place au soleil. L'objectif du BC Avenir du rail est non seulement de rayonner sur le basket national,

mais surtout de finir dans le Top 2 de la phase de groupes de la BAL, et poursuivre l'aventure vers l'Elite 16: un véritable test !

Les rencontres de la phase de groupes sont prévues du 2 au 4 octobre 2026, probablement à Brazzaville. Celles de l'Elite 16, ultime ligne droite pour décrocher un ticket pour la phase finale de la BAL 2027, sont programmées du 4 au 23 novembre 2026.

G.-S.M.

COMMENTAIRE

Les sacrifiés du sport congolais

Le Congo a failli écoper d'un forfait général au championnat d'Afrique des nations U20 de handball qui s'est déroulé du 5 au 12 septembre 2026 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, avant d'être sauvé. Pour l'éviter, un vol spécial a finalement été affrété in-extremis par le gouvernement pour leur permettre de rejoindre le lieu de la compétition.

Le jour où débutait la compétition, l'incertitude régnait autour du voyage des Diables-Rouges U20. Les moins de 20 ans congolais étaient bloqués à Brazzaville. Face à un scandale montant sur les réseaux sociaux, le Gouvernement a dû intervenir enfin pour décanter les choses. Toutefois, arrivés très tard dans la nuit dans la métropole ivoirienne, un forfait (00-10) avait été déjà infligé aux Congolais, perdant ainsi leur première sortie face au Cameroun. Dans la foulée, les Diables-Rouges U18 ont été corrigés le jour suivant par l'Egypte (19-42), avant de perdre le derby du fleuve Congo contre la RDC (23-28), dans le dernier match de la phase de poules.

A cause du traitement réservé au handball et aux autres disciplines sportives, régulièrement reléguées au second plan derrière le football, nombre de dirigeants fédéraux et leurs athlètes se considèrent comme des sacrifiés du sport congolais. Ils critiquent l'Etat qui mobilise instantanément des centaines de millions de francs CFA pour le football, mais affiche «un désintérêt total» ou une «improvisation chronique», dès qu'il s'agit des autres sports.

Sur la toile aussi, plusieurs internautes se demandent comment l'Etat trouve toujours des moyens quand il s'agit du football, mais disparaît dès qu'il est question d'autres disciplines!

Les handballeurs juniors ont payé le prix de ce désintérêt. On n'est pas surpris qu'ils aient occupé la peu honorable treizième place sur seize pays. Participer à une compétition en arrivant en retard alors que l'événement était connu depuis deux ans est une tâche noire sur l'image du pays.

Si l'intervention de l'Etat a éteint l'incendie, le milieu sportif réclame désormais une refonte totale de la politique sportive pour que les athlètes cessent d'être des «martyrs» de la mauvaise gestion administrative.

Franck SOUAPIBOU

HANDBALL

L'Inter Club galvanisé avant Pointe-Noire !

Après une semaine de stage, l'Inter Club dames veut arriver mieux préparé à la troisième édition du Tournoi national de cohésion et de fraternité prévu prochainement à Pointe-Noire. La formation s'est imposée dimanche 13 septembre 2026 face à Lion-Sport (18-13), lors de la 21^e journée du gala de handball «La Dynamique, le réveil du handball», au Square de Gaulle à Brazzaville.

Pour le coach d'Inter Club Ngondo Ondze, le stage d'une semaine a permis de relever plusieurs faiblesses au sein de l'équipe, notamment sur le plan physique. «Nos joueuses jouaient beaucoup plus debout, pas en mouvement. Il fallait donc renforcer le travail musculaire», a-t-il expliqué. Il estime toutefois qu'une période de deux semaines aurait été plus bénéfique. Cette victoire a galvanisé le club, pour la suite, «si l'on en croit aussi le président de la section handball d'Interclub, Djibril Moukoyi. Pour lui, le stage a également permis



Une partie disputée au Square De Gaulle dimanche dernier

au staff de mieux observer les joueuses afin de dégager les 14 éléments qui composeront l'équipe. Il se dit satisfait «du travail réalisé, malgré la fatigue liée à l'intensité des séances». À Pointe-Noire, l'Interclub devra maintenant confirmer les progrès réalisés durant cette semaine de préparation.

La journée a également enregistré plusieurs autres résultats. En seniors hommes, l'ASOC a battu la JSO (25-22); Petro Orange s'est imposé devant Patronage (28-26). La Tsongolaise, de son côté, a pris le dessus sur Lion-Sport

(32-26). Concernant le deuxième match en seniors dames, Renaissance a dominé GDS 2 (33-20). Enfin, chez les U14 filles, GDS a battu le CFPN (19-14).

Résultats de Pointe-Noire

Seniors hommes : Nhasport-Pèlerin (43-17) ; Patronage-Inter Club (26-25) ; Tié-Tié Sport-AS Cheminots (25-23)
Seniors dames : Banco-Sport- Pèlerin (30-17) ; AS Cheminots-Tié-Tié Sport (27-17)

Darchevie
KETTE BONAZEBI

La liste de Claude Le Roy est enfin là!

Le sélectionneur des Diables-Rouges, Claude Le Roy, a publié mardi 15 septembre 2026 la liste des 27 joueurs retenus pour les deux premières journées des éliminatoires de la CAN 2027. Un groupe mêlant cadres, retours et nouveaux visages. Le Congo affrontera la Namibie au Botswana en raison de la non-homologation des stades de ce pays, avant de recevoir le Cameroun à huis clos au stade Président Alphonse Massamba-Débat. Ces deux rencontres seront déterminantes pour bien lancer le Congo dans la course à la phase finale de la CAN 2027.

REMERCIEMENTS

M. Cyrille MALONGA, ancien travailleur de La Semaine Africaine, remercie tous ceux qui de près ou de loin l'ont soutenu matériellement et financièrement, lors du décès le 12 août 2026 à Brazzaville de son épouse **Jacqueline MALONGA, née MIALEBAMA**.

Il remercie particulièrement la confrérie Cardinal Emile Biayenda de la paroisse Saint Kisito de Makélékélé et la Mutuelle des anciens choristes de la chorale Tu



Tsindisa de la paroisse Saint Charles Lwanga. L'inhumation a eu lieu jeudi 3 septembre 2026 à Hombé (Linzolo)